

1^{re} Année N° 15

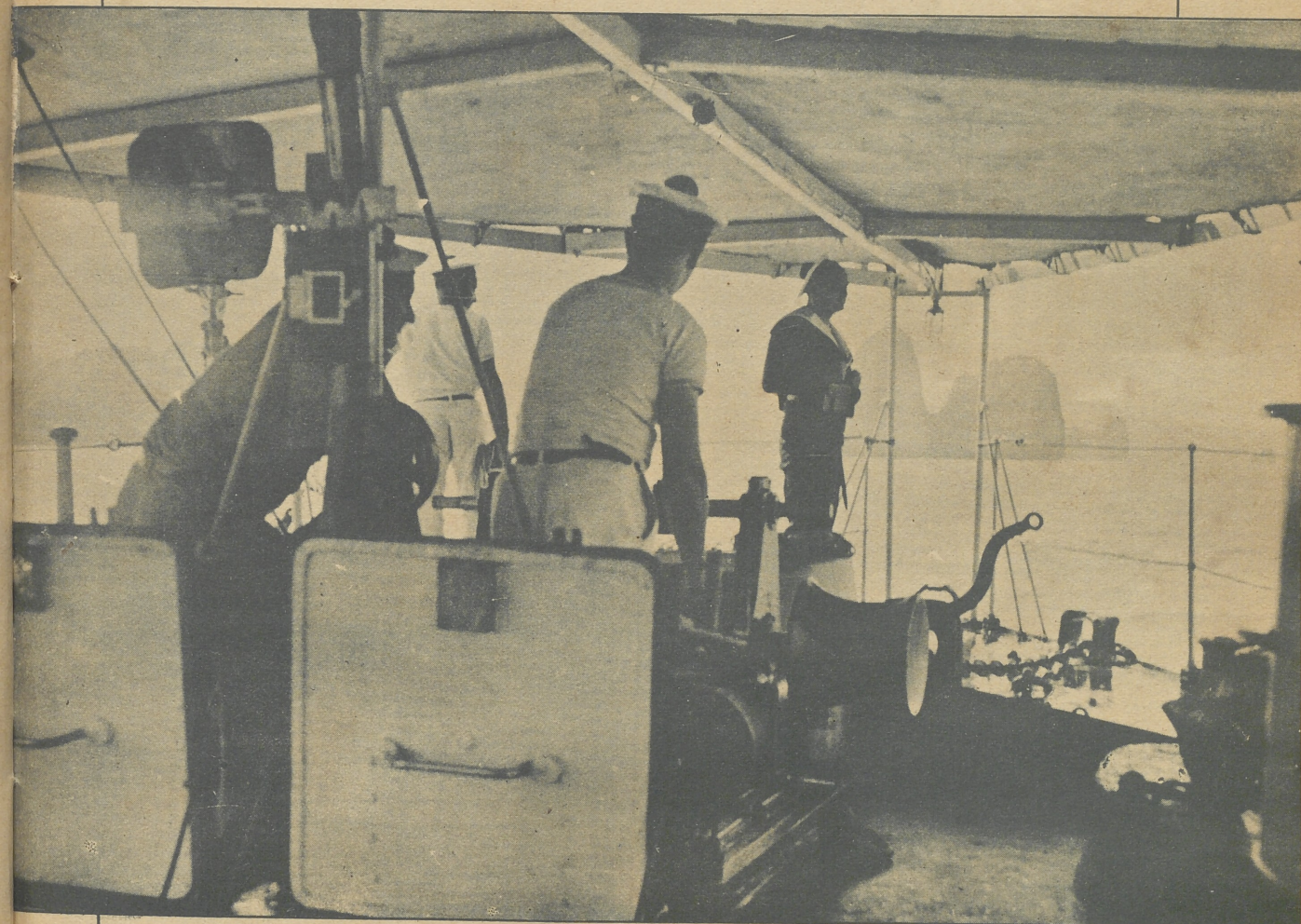
Le N°: 0,30

Jeudi 19 Déc. bre 1940

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Les Canonnières du Tonkin



*En patrouille
dans la Baie d'Along*

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** - Six mois **7 \$ 00** - Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** - Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUE, Georges BOIS, Ch.-H. BON-FILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CÉDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DU-PONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
POINSARD ET VEYRET.

QUINHON
MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

VINH
AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa huu-Hao.

CAMBODGE

PNOM-PENH
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

COCHINCHINE

SAIGON
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA
NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO
LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYEN
HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.

RACHGIA
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC
TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

TONKIN

HANOI
« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.

G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.

A. B. C., 50, rue du Coton.

LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.

HUONG-SON, 97, rue du Coton.

HUNG-THUY, 157, rue du Coton.

LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.

J.-M. MOHAMED ISMAIL FRÈRES, 79, rue Paul-Bert.

NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.

THU-HUONG, route de Sinh-Tu.

THUY-KY, 98, rue du Chanvre.

TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.

TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.

VAN-DUC, 83, rue des Pipes.

VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.

VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.

CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.

MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.

NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.

TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

NAM-DINH

HOI-KY, 34, rue Carreau.

PINZON, rue Carreau.

VINH-THI 34 rue de France.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.

LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIÉTRI

LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

Pages	Pages
<i>Les canonnières du Tonkin</i> , par le Capitaine de Vaisseau JOUAN 1	<i>Carte du Cambodge</i> IX
<i>Cambudjavata</i> , par HUY-MONG 4	<i>Carte du Laos</i> X
<i>La Chine et le Japon devant la Civilisation occidentale</i> (4 ^e leçon), par le R. P. HENRI BERNARD, S. J. 6	<i>Carte de l'Albanie</i> XI
<i>Le copra aux Indes Néerlandaises</i> , par ANDRÉ PONTINS 12	<i>Morts au Champ d'honneur</i> XII
<i>Portrait de S. E. René Robin, ancien Gouverneur Général de l'Indochine</i> 1	<i>La semaine :</i>
<i>Portrait de M. Georges Gautier, Chef de Cabinet du Gouverneur Général</i> II	<i>En Indochine</i> 13
<i>Les canonnières du Tonkin</i> III à V	<i>En France</i> 16
<i>L'Amiral Decoux à Hongay et à Campha</i> VI-VII	<i>En Extrême-Orient</i> 17
<i>La signature du Protocole Nippon-Mandchou-Chinois</i> VIII	<i>Dans le Monde</i> 17
	<i>La Vie Indochinoise</i> 18
	<i>Naissances — Mariages — Décès</i> 22
	<i>Pour le dimanche :</i>
	<i>Les Bonnes Recettes</i> 24
	<i>Mots croisés n° 12</i> 24
	<i>Solution des mots croisés n° 11</i> 24

LES CANONNIÈRES DU TONKIN

par Le Capitaine de Vaisseau JOUAN.

La Vigilante et le *Mytho*, deux canonnières appartenant à la flottille du Tonkin, sont venues récemment jeter l'ancre devant Hanoi. En prenant leur mouillage devant l'ancienne concession française, elles rénovaient, après une assez longue interruption due à la guerre, une tradition remontant au début de l'installation des Français au Tonkin.

On ignore généralement la part considérable prise par les canonnières de l'époque, à la conquête et à la pacification de cette province, et particulièrement du delta. En fait, sans elles, rien n'eût été possible ou, du moins, les opérations militaires eussent rencontré des obstacles presque insurmontables.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir qu'au moment de notre arrivée, les routes étaient inexistantes et que les troupes et leur matériel ne pouvaient se déplacer que sur des pistes ou d'étroits chemins empruntant le sommet des digues et où les colonnes s'étaient en longueur, le plus souvent homme par homme.

De telles formations étaient évidemment fort lentes et vulnérables, elles excluaient l'effet de surprise pourtant indispensable dans ce pays où les bandes de pirates s'évanouissaient à la moindre alerte à travers les rizières et les haies de bambou.

Les canonnières rendaient de multiples services. Elles servaient aux transports, embarquant elles-mêmes des troupes ou remorquant les trains de jonques chargées de soldats, de matériel, de vivres et de munitions. Elles appuyaient de leurs armes les opérations elles-mêmes. Souvent, elles devaient forcer le passage au canon ou avec des charges explosives, détruisant les nombreux barrages établis sur les rivières et les canaux. Elles servaient enfin d'estafettes portant aux intéressés ordres et renseignements, donnant au commandement les moyens de faire sentir son action, mettant de la vie dans le dispositif militaire, considérablement étiré, et lui permettant d'agir efficacement.

★★

C'est par la voie fluviale que les Français arrivèrent à Hanoi. Francis Garnier, en 1873, disposait de deux petites canonnières : l'*Espingole* et le *Scorpion* placées sous le commandement de l'Enseigne de Vaisseau Balny d'Avricourt, et elles jouèrent un rôle décisif dans la foudroyante conquête du delta.

Le 20 novembre 1873, à 6 heures du matin, les deux bâtiments ouvraient le feu sur la citadelle d'Hanoi que de détachements, composés en majeure partie par leurs marins, enlevaient rapidement.

Le 2 décembre l'*Espingole* conduisait à Haïduong, l'Enseigne de Vaisseau Balny d'Avricourt et le Sous-lieutenant de Trentinian qui enlevaient la place le 5.

Le *Scorpion* participait activement à la prise de Ninh-binh puis à celle de Nam-dinh.

Après la mort de l'héroïque Francis Garnier, les canonnières aidèrent efficacement notre poussière de garnisons à repousser les assauts des Pavillons-Noirs, et, après la signature de l'accord Philastre, ce fut l'*Espingole* qui ramena les survivants d'une des plus extraordinaires expéditions qu'ait connues l'histoire.

Moins de neuf ans plus tard, l'histoire se répétait. Comme Francis Garnier, le Capitaine de Frégate Henri Rivière était conduit à enlever de vive force la citadelle d'Hanoi, et les canonnières *Fanfare*, *Massue* et *Carabine* préparaient l'opération par un bombardement fort efficace (25 avril 1882).

Le 27 mars 1883, un bombardement violent, exécuté par les canonnières *Hache*, *Yatagan* et *Carabine*, rendait mûre pour l'assaut la forteresse de Nam-dinh.

Après le malheureux combat du Pont-du-Papier (19 mai 1883) où le Capitaine de Frégate Rivière trouva la mort, le problème de la conquête du Tonkin se posa ; alors, s'ouvrit, pour les canonnières, une ère de féconde activité où elles allaient mériter l'admiration de tous.

A ce moment, la flottille du Tonkin comprenait les avisos *Pluvier*, *Parseval*, *Hamelin*, les canonnières *Surprise*, *Fanfare*, *Léopard*, les petites canonnières *Eclair*, *Trombe*, *Hache*, *Yatagan*, *Carabine* et *Massue*. Ces bâtiments vont désormais être de toutes les opérations et sillonner sans arrêt et non sans périls, tous les arroyos du Tonkin. Il serait trop long de rappeler ici toutes les actions glorieuses auxquelles ils participèrent. Nous nous bornerons à citer les plus importantes.

Ce fut, le 15 août 1883, le combat des Quatre Colonnes où le Fleuve Rouge, ayant débordé et

crevé ses digues, les canonnières, en pleine nuit, après des prodiges de manœuvre et de bravoure, réussirent à sauver du flot qui montait déjà jusqu'à leur poitrine, les coloniaux et les tirailleurs du Colonel Bichot.

Ce fut le *Pluvier* qui eut l'honneur d'arborer la marque de l'Amiral Courbet à l'attaque de Sontay où toute la flottille prit une part brillante, notamment dans les durs combats de Phu-xa qui ouvrirent la route de la citadelle, réputée inexpugnable, des Pavillons-Noirs.

A la prise de Bacninh, la flottille, sous les ordres du Capitaine de Frégate Morel-Beaulieu, joua un rôle décisif par ses reconnaissances et ses tirs exécutés avec brio sous un feu très violent et où la *Carabine* fut près de sa perte.

En juillet 1884, la *Fanfare* et surtout la *Hache*, commandé par le Lieutenant de Vaisseau Manceron, méritaient par leurs actions hardies des félicitations du Général Millot, commandant en chef. En août, la *Hache* se distinguait à nouveau sur le Luc-nam et méritait d'être citée à l'ordre du jour du Corps expéditionnaire.

Le 2 octobre, au cours d'un engagement sur le Luc-nam, en amont du village de Luc-ngam, le Lieutenant de Vaisseau Challier, commandant la *Massue*, était mortellement blessé d'une balle à la gorge, en pointant lui-même une pièce Hotchkiss.

Pendant le siège fameux de Tuyên-quang (décembre 1884-mars 1885) la canonnière *Mitrailleuse*, sur la Rivière Claire, partagea héroïquement le sort des assiégés et seconda vaillamment leurs efforts.

Au cours des très nombreuses opérations que nécessita la pacification, l'activité des canonnières ne se relâcha pas. Leurs officiers et leurs marins se donnèrent à leur rude besogne avec cette ardeur traditionnelle de notre Marine et leurs efforts, complémentaires de ceux de leurs camarades de l'armée, aboutirent enfin à ramener la paix au Tonkin.

La pacification achevée, les canonnières devinrent inutiles et les coques, tant fatiguées, tant bosselées par tant d'échouages, finirent leur laborieuse carrière dans un cimetière de navires, au fond de quelques arroyos où sans doute l'âme de leurs anciens équipages revenait, dans leur définitif oubli, les animer des rêves d'autrefois.

En 1934, un groupe de canonnières est reconstitué au Tonkin, sous le commandement d'un Capitaine de Corvette. Il comprend trois bâtiments : la *Vigilante*, le *Mytho* et le *Tourane*.

La Vigilante, construite en 1924 à Toulon, était primitivement destinée à la Chine comme son frère l'*Argus* et fit flotter nos couleurs sur la Rivière des Perles, de 1925 à 1931. Elle participa en juin 1925 à la défense de la concession de Shameen et assista en mai 1926 aux combats qui se livrèrent dans la Rivière de Canton.

En juillet 1931, à la suite des événements de Yénbay, elle revenait au Tonkin où elle n'a, depuis, cessé de naviguer.

Son déplacement est de 300 tonnes. Deux machines alternatives de 550 CV lui donnent une vitesse de 11 nœuds. Trois gouvernails lui donnent des facultés de manœuvre remarquables.

Elle porte deux pièces axiales de 75 millimètres sous masque, deux 37 millimètres et quatre mitrailleuses de 8 millimètres. Ses organes vitaux sont protégés par des blindages.

Son état-major comprend trois officiers et son équipage quarante-deux hommes.

★★

Le *Mytho* et le *Tourane* sont des *sister-ships* et sont de véritables enfants de la Colonie, car ils furent construits à Saigon, de 1931 à 1934. Leur déplacement est de 100 tonnes seulement. Chacun d'eux est propulsé par deux moteurs Diesel de 150 CV qui lui donnent une vitesse de 11 nœuds.

L'armement comprend un canon de 75 millimètres, un de 37 millimètres, deux mitrailleuses, un mortier Stokes. Tous les organes principaux sont protégés contre les balles.

Leur état-major compte deux officiers et leur équipage, dix hommes.

★★

Ces canonnières ont poursuivi les belles traditions léguées par leurs héroïques devancières dans un pays heureusement devenu calme et où l'apparition de leurs pavillons ne soulève plus que la curiosité et l'empressement des populations. Elles ont accompli de nombreuses missions dans tous les domaines, et même effectué des recherches archéologiques heureuses dans la baie d'Along.

Elles ont, par une activité inlassable, assuré la garde de celle-ci au cours des derniers mois, et les touristes ne manquaient pas d'apercevoir leur silhouette gracieuse au détour de quelques-unes des innombrables îles de la merveilleuse baie.

Pour moi, je les évoquerai toujours passant à ranger l'îlot du cimetière, les équipages alignés à la bande, pour rendre hommage aux tombes blanchies des marins de *Courbet* qui dorment leur dernier sommeil, dans le sable chaud, à l'ombre des arbustes de la petite île, en face des eaux éternellement tranquilles de la baie d'Along. Et l'hommage à ces morts, venus jadis sur de grands bateaux pour que grandisse dans le monde le renom français, relie la Marine d'aujourd'hui à la Marine du passé dans la continuité des sentiments de devoir, de bravoure et de sacrifice joyeusement consenti.

Hanoi, le 11 décembre 1940.

Capitaine de Vaisseau JOUAN.



CAMBUDJAVATA

par HUY MONG.

M. Kambuputra, dans la revue *Indochine*, a eu l'occasion de démontrer la diversité d'origine des Khmers et des Thais. Il semble aujourd'hui indispensable que mes compatriotes khmers sachent exactement comment étaient leurs ancêtres, les traitements qui leur ont été réservés par leurs voisins, les effets désastreux des invasions par les pays limitrophes et les bienfaits dont ils ont bénéficié depuis l'établissement des Français au Cambodge. Ceci a également pour but de rafraîchir la mémoire de ceux qui ont survécu, ayant vu, de leurs yeux vu, les événements qui se sont déroulés il y a environ quatre-vingt ans sur cette terre où ils peuvent maintenant mourir tranquillement au milieu des leurs.

Le Cambodge était, naguère, connu sous le nom de Nokor Kok Thlok, en cambodgien, et Founan, en chinois. Les premiers habitants qui peuplaient le Nokor Kok Thlok étaient les Khmers. Depuis la venue des Hindous au Founan, au début de l'ère chrétienne, la population autochtone a été colonisée et civilisée par l'Inde. Il existe à l'heure actuelle des descendants de la race autochtone dont les ancêtres, en voulant se soustraire à l'autorité indienne, se sont réfugiés dans la forêt. Ce sont les Samré, les Peâr, les Kuoi, Stieng et Phnongs.

Vers l'an 550 la souveraineté du Founan passa au roi des Kambujas, qui constituaient primitivement une principauté vassale située dans la région de Bassac. Le territoire des Kambujas s'agrandit peu à peu s'étendant au Nord jusqu'à la Chine et à l'Ouest jusqu'au cours du Haut-Ménam. Le Siam resta soumis au Cambodge jusque vers 1250.

Le premier souverain khmer qui construisit Angkor Thom vers l'an 900 s'appelait Yaçovarmā et ses successeurs ont continué les autres constructions soit dans la région d'Angkor, soit dans d'autres régions qui leur servaient de capitales provisoires.

Le Cambodge pratiquait dès le début la religion brahmanique et la religion bouddhique. Mais au XIII^e siècle, les habitants négligèrent la première religion pour se consacrer entièrement à la seconde.

La population khmère a connu les plus grands malheurs à cause de son voisin, le Siam, qui envahit maintes fois le Cambodge. Aucun roi ne pouvait régner tranquillement et il n'est aucun roi qui ne fut obligé de guerroyer jusqu'à l'épo-

que où Sa Majesté Norodom a confié les destinées du pays khmer à la France. Pour ne pas alourdir cet article par des détails, malgré leur intérêt, je me contenterai de rappeler sommairement les différentes invasions de notre voisin, le Siam, depuis seulement l'époque 1353.

Entre l'an 1353 et 1394, la région d'Angkor a été envahie par l'armée siamoise. Le roi fut refoulé vers le Sud, et, pour éviter les attaques siamoises, il installa sa capitale aux Quatre Bras à Phnom-penh. C'était le Roi Ponhéayât qui s'établit pour la première fois, vers l'an 1434 sur l'emplacement de l'actuelle capitale du Cambodge.

En 1528, le Roi Ang Chan transféra son palais à Longvek (dans la province actuelle de Kompong-chnang). Après plusieurs échecs, le Siam envoya, en 1593, une véritable armée dans le but de s'emparer du Palais de Longvek. Les Khmers leur opposèrent une défense énergique, mais devant la supériorité écrasante de l'armée siamoise les agresseurs purent finalement s'emparer de Longvek. Cette victoire fut catastrophique pour le Cambodge qui ne put, depuis cette époque, se relever. Les Siamois incendièrent la capitale de Longvek la détruisant de fond en comble. En se retirant, les Siamois emmenèrent avec eux vers Bangkok 90.000 captifs khmers.

Vers 1760 une expédition fut envoyée par le Siam contre le Cambodge, mais les Khmers la mirent en déroute. Furieux de cet échec, le reste de l'expédition siamoise pilla tous les villages au cours de sa retraite vers le Siam, et chassa de nouveau devant elle en territoire siamois 10.000 familles khmères.

Lors de son ascension au trône (en 1795), le Roi Ang-Eng, sous la pression des Siamois, céda au Siam les provinces cambodgiennes de Battambang, Sisophon et Angkor.

En 1812, notre voisin envoya une autre expédition contre le Cambodge, mais, aidées par les armées de l'Empereur d'Annam, Gia-Long, les troupes cambodgiennes réussirent à repousser l'armée siamoise. Pour venger leur échec, les Siamois s'emparèrent des provinces cambodgiennes de Stung-treng, Mélouprey et Tonlé-ropéou.

Une nouvelle invasion fut tentée, en 1832, par les Siamois. Cette fois-ci encore l'armée khmère avec le concours de l'armée annamite, infligea une défaite aux Siamois. Mais, comme toujours l'armée vaincue en entrant à Bangkok s'empara

de plusieurs milliers de Khmers dont les villages se trouvaient sur son passage et les conduisit sous bonne escorte au Siam après avoir brûlé leurs habitations. Notre voisin ne respectait même pas le culte ; il incendiait les temples après les avoir complètement dépouillés des objets de valeurs.

En cours de route, les prisonniers cambodgiens mouraient en masse, d'inanition et de fatigue. Les Khmers d'aujourd'hui gardent encore un mauvais souvenir des traitements infligés par les envahisseurs à leurs ancêtres d'antan.

Tous les Khmers amenés de force au Siam ont été groupés dans diverses régions de Bangkok et des provinces. C'est ainsi qu'il existe à l'heure actuelle au cœur de la capitale thaïlandaise un important village khmer connu sous le nom thaïlandais de « Ban-Khmèn » ou « village khmer ». Ce village est peuplé actuellement de descendants de Khmers emmenés en captivité.

Notre tableau serait incomplet si nous passions sous silence certains actes criminels commis par les soldats siamois pendant leurs différentes expéditions au Cambodge et que les Khmers d'aujourd'hui qualifient encore du mot « Sièm Chap » ou « viol commis par les Siamois » et de « Sièm Kéa » ou « capture ».

Ce qualificatif est assez explicite. Il indique que les Cambodgiens ne sauront jamais oublier ce que leurs « frères de race » leur ont fait endurer. Pendant le règne du Roi Ang-Duong, c'est-à-dire il y a un siècle — la population khmère connut de nouveaux malheurs.

Sa Majesté Ang-Duong avait installé sa capitale à Oudong. En 1840 son royaume fut envahi et pillé, de fond en comble par les Siamois. Ils dépeuplèrent le Cambodge de telle sorte qu'aux environs de la capitale des villages entiers étaient presque déserts, les habitations brûlées, et leurs occupants capturés. Par suite de ce dépeuplement la population khmère à cette époque était très clairsemée. La disette régnait. Le roi, très touché par le malheur qui s'abattait sur son peuple, distribuait lui-même de riz cuit aux habitants. Personne n'osait cultiver son champ de crainte que les envahisseurs ne vinssent piller les récoltes. Tous les villages et même les pagodes avaient été pillés, puis livrés aux flammes. Les envahisseurs poussaient le sadisme jusqu'à abattre tous les arbres fruitiers autour des villages.

Devant le malheur de son peuple, Sa Majesté Ang-Duong demanda la protection de la France

en 1856. Le Gouvernement français envoya M. De Montigny au Cambodge, porteur d'un message au Roi Ang-Duong. Malheureusement, cet ambassadeur, débarqué à Kampot, ne put voir le roi ; sinon, un traité eût très certainement lié dès cette époque la France et le Cambodge.

En 1859, S. M. Norodom succéda à son père, S. M. Ang-Duong. Pendant le règne de S. M. Norodom la guerre continue à éprouver le Royaume.

Les actes de banditisme du « frère thai » n'ont pris fin qu'après l'intervention des Français. En 1861, S. M. Norodom confia les destinées de son royaume à la France et un traité fut conclu. Grâce à cet accord et par suite de l'intervention de l'autorité française, S. M. Norodom a pu rentrer en possession de ses insignes royaux qui avaient été détenus indûment à Bangkok.

En 1867, S. M. Norodom transféra sa capitale à Phnom-penh.

A la mort de son frère en 1904, S. M. Sisowath lui succéda. Son règne fut le plus fécond et les plus paisibles, et cela grâce à la protection de la France.

En 1907, un traité fut signé entre la France et le Siam. Conformément aux clauses de ce traité le Siam rétrocédait au Cambodge les anciennes provinces cambodgiennes de Battambang, Sisophon et Siem-réap.

S. M. Sisowath a visité Paris en 1906. Une réception grandiose fut organisée en son honneur. Le Président de la République française lui réserva un accueil chaleureux. S. M. Sisowath fut un grand ami de la France. Elle s'était rendue compte de la sincère amitié qui lie à jamais la France et le Cambodge.

Après avoir subi pendant de longs siècles les exactions, les pillages, les dévastations, que lui infligeait le prétendu « frère thai », le peuple cambodgien se réjouit d'avoir trouvé sous l'égide de la France, la paix, la sécurité et la prospérité, et d'avoir pu, grâce à ses bienfaits, connaître la civilisation.

Les menaces nouvelles qui planent présentement sur notre pays, ne nous effraient pas, car nous avons entièrement confiance en la France et en ses représentants pour nous protéger et pour maintenir la paix dont ils ont fait bénéficier le pays khmer depuis un demi-siècle.

HUY-MONG.

LA CHINE ET LE JAPON

DEVANT LA CIVILISATION OCCIDENTALE

QUATRE LEÇONS HISTORIQUES, DONNÉES A L'UNIVERSITÉ INDOCHINOISE DE HANOI

par le R. P. HENRI BERNARD, S. J.

*Des Hautes Études de Tientsin et du Bureau sinologique de Shanghai,
Conférencier de la Maison Franco-Japonaise de Tokyo,
Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.*

QUATRIEME LEÇON

Evolution comparée de la Chine et du Japon au XIX^e siècle

La politique de la dynastie mandchoue dans l'empire chinois ne fut vraiment féconde que dirigée par de véritables monarques tels que K'ang-Hi ou K'ien-Long. Ceux-ci une fois disparus ne furent pas remplacés ; la machine administrative tout en restant d'apparence superbe continua de marcher, comme on dit, « en vertu de la vitesse acquise ». Les inconvénients du système casanier de la Chine ne pouvaient manquer d'apparaître tôt ou tard, et les lettrés routiniers, totalement tournés vers le passé, devaient fatalement être débordés par des mouvements d'idées qu'ils étaient inaptes à comprendre.

On serait porté à croire que le Japon, enfermé depuis deux siècles dans son isolement voulu, aurait été encore moins capable que la Chine de s'adapter aux conditions d'un monde nouveau. L'exemple de sa première européanisation au XVI^e siècle, si subtile et si étendue, nous invite à nous défier de ce jugement trop précipité, et nous savons que le courant d'influences venu du dehors ne s'était pas entièrement tari ; il s'était seulement enfoncé dans le sol et son parcours souterrain continuait à se déceler par des indices reconnaissables en surface. Une occasion favorable suffirait pour qu'il reparaisse au grand jour.

La circonstance propice fut le retour offensif de l'Occident en Extrême-Orient après la Révolution française et les guerres napoléoniennes. Le développement de l'industrie et du commerce, la navigation à vapeur, un peu plus tard l'ouverture du Canal de Suez, renouvelèrent et accentuèrent la pression de l'Europe sur ce monde apparemment endormi. Par le Nord et par le Sud, ce dernier se trouva comme saisi dans la tenaille d'un impérialisme conquérant, à la fois militaire et économique. De l'Est aussi, l'expansion américaine, à peine ébauchée à la fin du

XVIII^e siècle, se révélait de plus en plus insistante. Vers 1830, le monde sur lequel rayonnait la civilisation chinoise se trouvait déjà comme investi de tous les côtés.

A partir de ce moment, une série de coups de force ponctua tout le cours du XIX^e siècle. Les dates essentielles sont connues de tous, il suffira donc de les rappeler :

1840, guerre dite de l'opium, ouverture de quelques ports en Chine ;

1853 : le commodore Perry devant Tokio, ouverture de deux ports du Japon ;

1860 : pendant la révolte des Tai-p'ing, expédition des Alliés à Pékin, incendie du Palais d'été.

Le dépeçage de la Chine en « zones d'influence » commence ; il se continue par divers épisodes tels que celui de Formose. Enfin, à partir de 1895, un fait nouveau se produit : le Japon se met du côté des conquérants ; la guerre sino-japonaise se termine par l'annexion de la Corée et ce choc imprévu surexcite quelques patriotes chinois en 1898, mais la réaction impériale de Tzeu-hi les oblige à s'enfuir au Japon. L'insurrection des Boxers en 1900 amène l'écroulement de la Chine ; un corps d'expédition japonais y participe. La dynastie mandchoue se survit misérablement jusqu'à la proclamation de la République en 1911.

Si ce très simple rappel des faits les plus importants suffit à nous montrer que l'évolution de la Chine et du Japon au XIX^e siècle fut extrêmement dissemblante, il ne nous permet pas de discerner les motifs de cette différence. Nous essaierons donc d'analyser un peu plus en détail d'abord le mode de réaction du Japon devant la civilisation occidentale, puis celui de la Chine. Malgré les divergences, certains caractères communs se manifestent à l'observateur ; il nous faudra les exposer. Une conclusion générale des quatre leçons résumera ce qui nous en paraît d'utilité pratique dans les circonstances présentes.

1° AU JAPON, MODERNISATION CONTROLÉE

Par le fait de sa longue réclusion, le Japon paraissait le moins prêt de tous à se réveiller, pour ainsi dire du jour au lendemain, et encore moins à prendre rang parmi les grandes puissances mondiales. Il y avait cependant chez lui des réformateurs en puissance et l'étincelle qui couvait depuis si longtemps sous la cendre était capable de provoquer un immense incendie. Le plus connu des intellectuels est Yoshida Shōin ; le plus célèbre des réalisateurs, le prince Ito.

Cette conflagration serait devenue terrifiante si elle n'avait pas pu être maîtrisée, et ce fut le mérite des dirigeants de la restauration Meiji d'avoir su guider, à travers bien des cahotements, la *modernisation contrôlée* de leur pays.

1° Le principal résultat des études historiques de l'Ecole de Mito avait été de remettre en lumière les traditions les plus anciennes de la nation. Sous cet aspect, l'abaissement auquel se trouvait réduite la dynastie impériale vis-à-vis des shoguns Tokugawa paraissait un anachronisme. Le premier effort des « révolutionnaires » fut de replacer l'empereur à sa place, le shogun et, par voie de conséquence. Les daïmyos qui en étaient solidaires résilièrent spontanément leurs droits héréditaires au seul profit de la dynastie. Kyoto, la vieille capitale, fut abandonnée pour Tokio, le siège de la puissance des Shoguns. Un empereur dont la mémoire est demeurée en sainte vénération dans le Japon entier, l'empereur Meiji, fut désormais apte à diriger son peuple dans les voies impérieusement dictées par la nécessité.

2° L'empereur tout seul aurait été incapable de mener à bonne fin les réformes indispensables s'il n'avait trouvé des collaborateurs dévoués pour une tâche aussi vaste et écrasante. Ce fut encore une fois le mérite des *clans seigneuriaux* d'avoir su renoncer à leurs occupations traditionnelles pour adopter un genre de vie auquel rien ne semblait les préparer. L'exemple des Mitsui au milieu du XVII^e siècle nous a déjà prouvé que les Samouraïs étaient capables de s'abaisser à devenir commerçants : le clan de Satsuma et bien d'autres fournissant jusque-là des marins ou des militaires de carrière, improvisera des banquiers et chefs d'industrie.

3° Ni l'empereur ni ses collaborateurs immédiats ne seraient parvenus à transformer tout le pays sans grande effusion de sang, s'ils n'avaient pu s'appuyer, chez le peuple, sur un idéal commun. Cet idéal existait depuis longtemps, sans avoir été entièrement formulé ; actuellement il a un nom, c'est le *bushido*. A l'analyse on y trouverait des éléments de provenance diverse : le bouddhisme, ou plutôt une espèce de bouddhis-

me, le zen, basé sur une intense culture de soi ; le confucianisme, surtout sous la forme popularisée par Oyomei (Wang Yang-mei), transposant la piété filiale sur le plan du loyalisme dynastique ; le shintoïsme, qui tend de plus en plus à prendre le pas sur les deux autres éléments, divinisant en quelque sorte la race issue des cieux.

A l'aide de ces divers facteurs, la modernisation du Japon put se commencer et se poursuivre sous une forme contrôlée. Des pans entiers de la mentalité japonaise demeurèrent intacts, sinon renforcés : ce furent, entre autres, la situation de la femme (par ailleurs excellente mère de famille), la prééminence des soldats (dépendant directement de l'Empereur et non des Chambres), le goût de la nature tel qu'il s'exprime dans les courtes poésies dites haikai... Si l'esprit japonais a été conservé, ou plutôt si l'on a tout fait pour préserver l'esprit japonais, on n'a pas hésité à adopter ce que nous pourrions appeler l'extérieur de la civilisation européenne. Dans tous les domaines, il est entendu qu'il faut primer : au début l'on se contentera copier des modèles étrangers, mais même alors on tâchera d'y introduire des menus perfectionnements, jusqu'au jour où l'on pourra donner soi-même les prototypes à imiter. Le costume national ne se prête pas aux sports, au développement physique ; on n'hésitera pas à prêcher l'adoption du vêtement occidental, même au risque de détruire le pittoresque, ressuscité dans les pièces de théâtre ou les pantonimes de marionnettes. Les amis du vieux Japon, à la Loti, peuvent s'en attrister ; une industrie du tourisme leur ménagera quelques retraites choisies. Néanmoins les tissages et les filatures d'Osaka ou de Nagoya remplaceront impitoyablement les champs de riz et les bosquets de bambou ; la route du Tokaido, popularisée par les estampes des graveurs du XVIII^e siècle se bordera de cheminées d'usine.

Par ailleurs, comme le dosage des éléments occidentaux qu'il faut absorber est assez délicat, l'on conçoit que des divergences se produiront parmi ceux qui sont chargés de diriger la modernisation de la nation. Actuellement la tendance qui prévaut et qui s'inspire de plusieurs autres exemples au monde, est celle de la restriction, sinon de la suppression totale de nouveaux apports. L'on a fait son plein d'essence ; tout ce qu'on ajouterait risquerait de déborder et de provoquer une catastrophe. Le Japon, désormais maître de ses destinées, doit l'être de celles de l'Extrême-Orient et, par celui-ci, de l'univers.

2° EN CHINE, PÉNÉTRATION DIFFUSE

A l'inverse du Japon hiérarchisé, discipliné, presque mécanisé, du XIX^e siècle, se présente la

Chine, la jeune Chine, incohérente, anarchique, fragmentée. La civilisation occidentale qui a augmenté la cohésion du Japon semble avoir ruiné la Chine dans son essence même, elle l'a dissociée en poussière. Cette opération ne s'est pas effectuée d'un seul coup ; bien au contraire, la façade imposante de l'empire chinois a encore dominé l'Extrême-Orient durant tout le XIX^e siècle, mais, par une *pénétration diffuse*, un ferment de dissolution paraît s'être inséré en elle et c'est ce que le Nouvel Ordre de l'Asie doit extirper pour lui rendre sa première vitalité !

D'ailleurs, on se tromperait si l'on croyait que l'empire chinois de la dynastie mandchoue défaillante n'avait pas possédé aussi ses *esprits clairvoyants*. Qu'on lise, par exemple, la correspondance de Tseng Kouo-fan, jeune étudiant, avec ses angoisses patriotiques lors de la guerre de 1840 contre les Anglais ! On y trouvera déjà les linéaments de ce qui sera le programme du vainqueur des T'ai-ping en 1860. Certains grands Vice-rois, tels que Tchang Tche-tong, Li Hong-tchang... ont écrit et imprimé ce qui, selon eux, serait le salut de leur pays. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que tous ces réformateurs, encore loyalistes envers les Mandchous, commençaient instinctivement par remettre, pour ainsi dire, leurs pieds sur l'empreinte des pas des initiateurs de la fin des Ming : Tseng Kouo-fan demandait en 1860 à Wylie de compléter la traduction de la Géométrie d'Euclide faite autrefois par Paul Siu Koang-k'i en y ajoutant ce qui n'avait jamais été mis en chinois, la géométrie dans l'espace ; le programme d'études de Tchang Tche-tong, vers 1880, prévoyait la réalisation si longtemps différée de l'Encyclopédie des choses occidentales.

Mais de quoi étaient capables les *empereurs mandchous* ? Pratiquement inaccessibles au peuple, ils vivaient reclus dans leurs Palais de Pékin, se transportaient à Yuan Ming-yuan ou à Jehol, se confinaient au milieu de leurs innombrables femmes, à la merci de leurs troupes d'eunuques. Toute la besogne administrative était effectuée par les grands tribunaux, et ce serait une erreur d'affirmer que l'honnêteté ou la conscience professionnelle en étaient impitoyablement bannies, mais enfin, on ne donne que ce que l'on a, et qu'est-ce que pouvaient apprendre ces études indéfinies de caractères chinois dont le couronnement était une dissertation d'examen sur un texte d'il y a 2.000 ans !

Ici encore, il ne faut pas être injuste. On l'a fait remarquer ; si le Droit chinois d'autrefois était moins rigide ou moins clair que notre Droit européen (celui-ci est « à la Han Fei-tze »), il était beaucoup plus humain, je veux dire que, dans son application, l'exercice en était com-

mandé par une appréciation très souple des circonstances de fait. L'arbitraire et la faveur y trouvaient souvent, trop souvent, leur place, mais il ne manquait pas de bons mandarins qui faisaient le bonheur de leurs administrés. Certains Vice-rois se taillèrent ainsi de véritables principautés dans leurs provinces, où ils ne dépendaient des tribunaux centraux que par les formules indispensables de réception des ordres. Malheureusement, les *mandarins* se suivaient fréquemment et ne se ressemblaient pas.

Quant au *peuple de la campagne*, l'immense majorité de la population n'était pas essentiellement différente de celui du delta tonkinois, à condition de ne pas juger des paysans par certains déracinés qu'on rencontre trop souvent dans les villes ! Il faut avoir vécu de leur vie, longtemps, patiemment, pour apprécier comme par le dedans les possibilités de cette race façonnée par une civilisation millénaire ; ce qui m'a souvent surpris parmi les agriculteurs chinois, c'est leur aisance à se trouver comme au naturel dans les positions les plus différentes de la leur. Les examens d'antan pouvaient avoir le fâcheux effet de multiplier les fonctionnaires et de laisser croire qu'un diplôme donne droit à une place, ils avaient du moins l'avantage de préparer le plus humble à occuper les postes les plus élevés sans y paraître un déclassé.

Tout ceci nous montre que la Chine ne possédait pas au XIX^e siècle les « directeurs » indispensables pour diriger et contrôler l'occidentalisation. Celle-ci s'opéra donc un peu au hasard des circonstances, très contrecarrée d'ailleurs par des coutumes ancestrales ; on acceptait bien sans doute que le pétrole remplaçât dans les vieilles lampes l'huile fumeuse et nauséabonde, mais il restait entendu que la jeune fille ignorait tout de celui à qui on la marierait, elle épouserait pour ainsi dire la famille de son mari. Si la cigarette et l'allumette se substituaient à la petite pipe et au briquet, le système de la « grande famille » faisait vivre aux crocs du malheureux membre qui s'était pourvu d'une situation lucrative toute une bande de fainéants pique-assiette ! Peu à peu, l'invasion des influences occidentales se produira et au XX^e siècle, les digues traditionnelles ayant définitivement sauté, le torrent des innovations jettera par terre les anciennes conventions.

En cette pénétration diffuse, les seuls centres solides furent les établissements d'instruction, dirigés par des « chrétiens ». Les pasteurs protestants d'Angleterre et surtout d'Amérique s'y dévouèrent avec un enthousiasme inlassable : lutte contre le bandage des pieds chez les femmes, amélioration de l'hygiène, prohibition de l'opium, essai d'organisation du travail, conven-

tion contre les famines ou les inondations... Leur œuvre proprement religieuse fut en somme peu consistante ; une sorte de proverbe a cours à sujet : « le grand-père boy du pasteur, le père prédicant, le fils étudiant évolué c'est-à-dire ne croyant à rien ! » Par contre, leur travail philanthropique fut considérable et vraiment admirable ; il y aurait grave injustice de se joindre à ceux qui les dénigrent impitoyablement en leur reprochant d'avoir « tourné la tête » aux jeunes gens et aux jeunes filles, de les avoir « dénationalisés », « désaxés », « déclassés ». Les meilleurs de ceux qui tiennent les destinées de la Chine actuelle sortent de leurs mains, et je n'oserais pas dire qu'il n'en est pas ainsi, — ou plutôt qu'il n'en a pas été ainsi, — du Japon.

3° LES RÉFORMATEURS DU JAPON ET DE LA CHINE

Tout compte fait, les procédés employés par les missionnaires protestants du début du XIX^e siècle en Extrême-Orient ne furent pas, dans leurs débuts, essentiellement différents de ceux des Jésuites du XVI^e siècle en Chine. Le prestige des commerçants portugais fut remplacé par celui des négociants anglais ou américains, et on y ajouta les facilités arrachées par les interventions de la force armée en 1840 et 1853. Les premiers Orientaux qui s'attachèrent aux Occidentaux pour le travail de traduction ne furent pas des mandarins lettrés comme à la fin des Ming, mais des interprètes payés. Peu à peu le noyau de ces employés de la mission s'accrut ; autour d'eux, se groupèrent ceux qui voulaient apprendre les langues étrangères, puis une école constituée sur le modèle occidental se créa, une autre suivit, et ainsi de suite jusqu'à la fondation de l'Université comme Doshisha à Kyoto (plus tard, Yenching près de Pékin). La formation de ces étudiants, pour être complète, exigeait alors l'expatriation ; on la leur facilita, les écoles ou universités étrangères se montrèrent fières d'enregistrer ces nouvelles recrues et leur accordèrent des diplômes « avec indulgence étant donnée la difficulté de la langue » (la portion américaine de l'indemnité Boxer permettra de donner un grand nombre de bourses à de jeunes Chinois). On n'oserait prétendre que la science occidentale, ainsi acquise, fut toujours parfaitement assimilée et le nombre des « fruits secs » fut trop souvent inquiétant. Habituellement, ils étaient repris par leur milieu au retour et, en quittant le costume européen, ils redevenaient ce que leur milieu familial avait toujours été.

La seconde génération fut beaucoup plus sérieuse. La vie à l'étranger ne fut plus considérée comme une excursion de plaisir prolongée ; le but visé ne fut pas seulement de décrocher un

diplôme, mais vraiment de s'assimiler en profondeur cette instruction qui semblait la clef de toutes les positions d'avenir. Au retour chez eux, ils se sentaient dépayés ; les situations lucratives qu'ils escomptaient étaient occupées par d'autres ; avec les déceptions d'amour-propre, les froissements inévitables chez leurs proches et leurs amis engendraient une aigreur pour ainsi dire insurmontable. Ils finissaient par prendre en grippe le milieu d'où ils sortaient ; l'oubli et l'éloignement ne leur faisaient plus voir que les pages lumineuses de leur séjour à l'étranger, et une sorte de nostalgie les poussait à regagner ces pays de progrès pour lesquels ils se sentaient mieux accordés.

De ce second groupe de « retours de l'étranger », fort heureusement, quelques représentants, particulièrement éminents et travailleurs, comprirent qu'en s'exilant de leur propre famille ou milieu social, au lieu de se grandir, ils se diminuaient. Tout au contraire, en mettant au service de leurs parents et de leur pays ce qu'ils avaient acquis au dehors, ils le féconderaient et le rendraient utiles. On ne se contenta donc plus d'envoyer sans discernement à l'étranger des jeunes écoliers ou écolières (car les jeunes filles voulaient désormais elles aussi bénéficier de cet enseignement) ; il parut de beaucoup préférable de commencer les études sur place et de les pousser aussi loin que possible, avec les moyens accessibles dans le pays même. Plus tard, en guise de complément ou de perfectionnement, les plus qualifiés s'en iraient au loin chercher des maîtres de leurs spécialités. Tel était le stade où était arrivée la Chine, il y a quatre ans ; des savants de grande valeur, tels que Ting Wankiang (mort premier secrétaire de l'Academia Sinica), Wong Wen-hao et un certain nombre d'autres se faisaient les apôtres de cette formation progressive. Par elle, il n'y avait plus de coupure entre le passé et le présent. L'antiquité elle-même, étudiée avec les disciplines nouvelles, reprenait une sorte d'actualité. Ce qui, sur les lèvres recornies des lettrés d'antan, n'avait plus qu'une saveur de vieux parchemin, prenait le goût d'une nourriture d'autant plus fortifiante, qu'elle était déjà adaptée à l'organisme qui s'en nourrissait. Les éditions d'ouvrages chinois anciens atteignirent à la Commercial Press et aux autres librairies de Foochow Road à Shanghai des chiffres considérables. Dans des laboratoires tels que ceux de William Hung à l'Université Yanching ou la Geological Survey et la bibliothèque nationale de Pékin, ce n'étaient plus seulement les jeunes étudiants qui se pressaient, tout frais émoulus de leurs classes, mais les représentants qualifiés de chaque science, venus du monde entier. Cet essor avait toute la fraîcheur des promesses.

Le Japon a connu plus tôt que la Chine ces joies de départ, mais, tandis que la Chine se rend compte, par ses dures expériences des temps récents, qu'on ne gagne rien à s'isoler complètement du reste du monde, une quatrième génération tend à s'affirmer en divers pays — et pas seulement en Extrême-Orient : ce sont les partisans d'une science et d'une culture exclusivement nationales. Ils disent à l'envi : « La civilisation occidentale est assurément bonne, excellente même, mais pourvu qu'elle s'accorde avec la culture nationale, — ce que je concède volontiers —, et qu'elle sache son heure désormais passée comme maîtresse de vérité, — ce qui me paraît un peu dur à accorder ». N'était-ce point l'attitude des lettrés chinois de la fin des Ming et des débuts des Ts'ing, un Hoang Tsonghi ou un Mei Wen-ting ? Eux aussi, ne croyaient-ils pas l'heure venue de refermer les barrières ? Il me semble au contraire, histoire en main, que, même pour l'Extrême-Orient, il demeure utile, souhaitable, indispensable même que l'accès lui reste ouvert aux sources de la pensée occidentale.

CONCLUSION

Le grand intérêt de l'évolution comparée de la Chine et du Japon aux XIX^e siècle vient de ce que nous y voyons, d'une manière inégale et parfois retardée, la civilisation occidentale s'infiltrer et bientôt presque dominer dans les régions du globe les mieux défendues. Nous n'en sommes plus au point où l'on en était au XVIII^e siècle, lorsque l'échange où, comme disait Leibniz, le « commerce de lumières entre l'Orient et l'Occident » se faisait surtout de l'Est à l'Ouest : l'Europe profitait alors plus de la Chine que celle-ci de l'Europe. A partir de 1840 environ, le courant s'est pour ainsi dire inversé et, en comprenant les Etats-Unis d'Amérique sous le nom d'Occident, c'est presque exclusivement de ce dernier vers les pays d'Extrême-Orient que les influences culturelles se sont écoulées.

Il ne manque pas néanmoins d'indices pour suggérer que nous pourrions assister à un nouveau reflux. L'un des plus notables est la propagande menée par le Bouddhisme japonais dit du Grand Véhicule, mais on peut se demander si elle sera jamais efficace. Il en est en effet un peu de ce Bouddhisme comme du Protestantisme. Sous le nom du Protestantisme, on en est venu à comprendre des « dénominations » aussi contradictoires que les « fondamentalistes » (pour qui chaque mot de la Bible est non seulement inspiré, mais révélé) et les « libéraux » (pour qui Jésus-Christ n'est pas Dieu) à tel point que beaucoup de « païens » de ces régions seraient plus « chrétiens » que certains baptisés des confes-

sions protestantes ! N'avez-vous jamais rencontré de ces non-chrétiens qui s'apaisent l'âme en méditant le *Sermon sur la Montagne* ou en lisant le livret de *l'Imitation de Jésus-Christ*, tout comme un Maurice Barrès se soumettait à une sorte de gymnastique psychologique en suivant les Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola ? De même, l'on est quelque peu déconcerté de voir réunis, sous le nom de « Bouddhistes » (de la forme dite « du Grand Véhicule » ou Mahayana), des gens qui se livrent à la culture du soi dans l'esprit de la secte zen, sans aucun recours au personnage d'Amida. Celui-ci n'est-il pas le centre du mahayanisme ? Mais lui-même, à la différence du Bouddha historique, est-il autre chose que la projection extériorisée d'un besoin instinctif de l'âme vers un Sauveur ?

Ce n'est pas de ce Bouddhisme tout seul, me semble-t-il, ni de quelque source d'idées purement orientales qu'il faut attendre une influence efficace sur le monde entier, mais plutôt, comme on l'a déjà vu en certains domaines, de la fécondation mutuelle de la mentalité orientale par les apports de l'Occident.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'ensemble des quatre leçons professées à l'Université indochinoise, auxquelles il convient d'ajouter les deux conférences sur Mgr Pallu et Mgr Pigneau de Béhaine, nous conduit à deux constatations.

La première constatation concerne exclusivement les pays annamites. Au XIX^e siècle, ils échappent de plus en plus à l'influence de leurs voisins d'Extrême-Orient. Ce ne sont pas non plus des pasteurs protestants qui représentent chez eux l'Occident avec le plus d'éclat apparent comme en Chine et au Japon. La France en a guidé l'évolution ; pour l'éducation de l'élite, ce n'est point en cet amphithéâtre de l'Université indochinoise que j'ai à vous rappeler les principaux promoteurs de cette solution du « problème humain » de ces régions.

La seconde observation s'applique à l'Extrême-Orient tout entier : au XIX^e siècle, en Indochine aussi bien qu'en Chine, au Japon ou en Corée, ceux qui, du XVI^e au XVIII^e siècle, avaient le plus complètement incarné la civilisation occidentale, semblent avoir cédé presque complètement la place à leurs émules protestants ; les missionnaires catholiques n'entretiennent pour ainsi dire pas d'œuvres ou d'établissements dont le rayonnement soit comparable à ceux de leurs devanciers. A cette carence apparente, il y a bien des raisons ; la principale a été indiquée à l'occasion de Mgr Pigneau de Béhaine :

aussi longtemps que les rites superstitieux créèrent un fossé infranchissable entre les lettrés ou mandarins et les chrétiens, les missionnaires se sont sentis invinciblement éloignés de ce qui fit autrefois le prestige de Ricci, Schall, Verbiest en Chine, de Robert de Nobili au Maduré, d'Alexandre de Rhodes aux pays annamites ; il y eut cependant des exceptions telles que l'Observatoire météorologique et astronomique de Zikawei.

De cette situation de fait, je ne nierais pas que beaucoup aient pris aisément leur parti, même parmi les membres de la Compagnie de Jésus ; ce qui a été dit au sujet de la spiritualité de Mgr Pallu vous permet d'entrevoir les raisons profondes de cette sorte d'aversion pour les « moyens humains ». Mais il ne faudrait pas non plus exagérer la quasi-absence de l'Eglise romaine au XIX^e siècle dans un problème aussi grave que celui examiné par nous sous beaucoup de ses aspects durant ces quelques semaines. Pour me faire comprendre, je me bornerai à citer textuellement les paroles d'un collaborateur du Maréchal Lyautey en Afrique française :

« Nos colonies d'Afrique, c'est vingt millions de noirs, c'est-à-dire une race non pas seulement à instruire, mais à élever au sens pédagogique et familial... Deux mondes, deux âges du monde, ont été... mis en contact. De ce contact, il est résulté une contagion forcée. Notre rôle d'éducateurs consiste à ne pas se borner à des buts d'instruction..., il s'agit d'organiser l'éducation... La culture par l'élite... n'intéresse... qu'une minorité. Les postes à remplir dans l'administration, le commerce, l'industrie, sont relativement peu nombreux. On les compte... Comment élever les vingt millions d'indigènes, c'est-à-dire la masse ?... Tel était le problème. En vue de le résoudre, nous avons créé l'école rurale populaire... C'est une évolution qui, en France, a pris 300 ans et qui est sortie lentement du Moyen Age, pour arriver par étapes à son épanouissement actuel. Il s'agit d'obtenir les mêmes résultats en Afrique, dans le moins de temps possible... »

Et comme on faisait à ce propos une remarque : « Il me semble que vous rejoignez ici les buts du missionnaire chrétien et que, comme ce dernier, vous voulez restaurer la personne humaine dans sa dignité ? » — « Parfaitement ! fut-il répondu, c'est le but qu'une nation comme la France doit assigner à ses efforts civilisateurs ».

Lorsque le Père Alexandre de Rhodes s'éloi-

gnait des rivages annamites en 1645, il se rendait en Europe pour chercher, non point, comme on l'a dit à la légère, les Français, mais des évêques ; en fait, ces évêques, il les trouva seulement en France. L'acte de parrainage spirituel de la France vis-à-vis des pays annamites a été signé en juillet 1653 ; c'est la requête par laquelle l'épiscopat français demande au Pape Innocent X de presser l'envoi des premiers Vicaires apostoliques. Le document porte au bas les signatures de cinq évêques et de plusieurs personnages éminents : Mgr Henri de Savoie-Nemours, archevêque nommé de Reims ; Mgr Denis II Sanguin, évêque de Senlis et doyen des évêques de France ; Mgr Henri de Cauchon de Maupas de Tour, évêque du Puy ; Mgr François V Faure, évêque d'Amiens ; Mgr Jean V d'Estrades, évêque de Condom ; MM. de Marguery, Bourlagny, etc... Une autre lettre, adressée pour le même objet à la Congrégation de la Propagande et datée du 17 septembre 1653, est signée, en plus de Mgr Henri de Savoie déjà nommé, par Vincent de Paul (le grand Saint du grand siècle), Colombet curé de Saint-Germain, Barillon, Albon, La Motte-Fénelon, de Marguery, Drouart, Dufour, Bourlagny, Du Plessis.

Les Vicaires apostoliques sont enfin arrivés, non seulement dans les pays annamites, mais dans tous les pays d'Extrême-Orient. Ils ont ouvert des écoles de missions, surtout dans les villages et les coins écartés du pays ; ils ont discerné, parmi les enfants, les futurs séminaristes ; ils en ont fait des prêtres et maintenant des évêques auxquels ils peuvent transférer en toute sécurité les responsabilités : quatre dans les pays annamites, un en Corée, une vingtaine en Chine. Au Japon, le remplacement des cadres dirigeants est opéré. Un proverbe chinois l'a dit : « Quand les eaux baissent, les rochers apparaissent » ; aujourd'hui, les eaux ont baissé, la pierre solide se découvre, et ce spectacle enchanteurait des incroyants tels qu'Auguste Comte. Sans y prendre garde, nous assistons à une transformation comparable à celle qui substitua vers le VI^e siècle aux moines irlandais de Luxeuil l'épiscopat des Gaules, et, ce qui doit nous remplir plus encore d'aise, c'est que, les derniers obstacles tombés, la collaboration peut être reprise comme autrefois entre tous les véritables amis de la civilisation, chrétiens et non-chrétiens, missionnaires et non-missionnaires, d'Extrême-Orient et d'Occident.

LE COPRA AUX INDES NÉERLANDAISES

par ANDRÉ PONTINS.

Les Indes Néerlandaises produisent annuellement plus d'un million de tonnes de copra. Sur cet ensemble 554.000 tonnes ont été exportées en 1938 et 532.000 en 1939. Le copra exporté provient presque entièrement des « îles extérieures », c'est-à-dire de l'ensemble de l'archipel à l'exception de Java. La production brute presque totale de ces îles est consacrée à l'exportation, la transformation mécanique en huile y étant pour ainsi dire inexistante.

Java, par contre, présente une situation spéciale. Le copra y est en grande partie transformé en huile de coco utilisée pour la consommation de la population des campagnes. On a pu calculer approximativement la quantité produite à Java en partant des chiffres d'exportation du copra-boengkil (résidu obtenu lors de la transformation en huile de copra) ; ce sont les tourteaux de copra dont la plus grande partie est expédiée à l'étranger pour la nourriture du bétail. Compte tenu des proportions du rendement en huile et en tourteaux, respectivement 60 % et 40 %, et de la consommation approximative des noix de coco en nature, on estime la production totale de Java à 500.000 tonnes.

Quels étaient les débouchés avant-guerre de cet important article d'exportation, quelles sont les difficultés rencontrées aujourd'hui et comment pourra-t-on les surmonter ? Ce sont les questions que nous nous proposons d'examiner avec l'aide de renseignements fournis par la *Revue hebdomadaire économique des Indes Néerlandaises*.

Les débouchés les plus importants du copra néerlandais étaient, il y a peu de temps encore, la Scandinavie, l'Europe centrale et les pays méditerranéens, qui absorbaient régulièrement entre 70 et 75 % du total des exportations, le reste étant acheté surtout par Singapour, Penang, les Etats-Unis et le Mexique.

Si l'on examine les possibilités de trouver de nouveaux débouchés pour remplacer ceux perdus à cause de la guerre, on se trouve en présence de deux facteurs défavorables : le premier c'est qu'on utilise seulement 88 % du copra pour fournir la quantité mondiale de graisses, le second c'est que les Indes Néerlandaises se trouvent en forte concurrence avec d'autres pays exportateurs d'huile, qui sont également à la recherche de nouveaux débouchés. Les Philippines en particulier sont devenues un concurrent très dangereux du fait de l'augmentation de leur production et des tarifs préférentiels que leur accordent les Etats-Unis. Ajoutons à ces circonstances défavorables que la position du copra sur le marché mondial était déjà devenue très faible avant-guerre par suite de la surproduction mon-

diale en huiles et en graisses. En 1938, dernière année d'exportation normale sur l'Europe, le copra ne représentait en effet que 224.000 tonnes sur un total de 1.702.000 tonnes de matières diverses oléagineuses parmi lesquelles l'arachide et les graines de coton venaient en tête respectivement avec 570.000 tonnes et 228.000 tonnes. De plus, la consommation mondiale même avant-guerre montrait une tendance décroissante par suite des circonstances économiques mauvaises dans les pays consommateurs.

Nous ne serons pas étonnés après cela que la situation actuelle du copra des Indes Néerlandaises soit considérée comme catastrophique, spécialement pour « les îles extérieures », principales exportatrices.

Il est heureux encore que depuis le commencement de la guerre les habitants de ces îles se soient mis à pratiquer l'agriculture alimentaire, grâce à laquelle ils peuvent subsister, en attendant de pouvoir se procurer de l'argent par la vente de leur copra.

Le Gouvernement néerlandais s'est préoccupé de cette situation. Le problème consiste à trouver le moyen de faire écouler 400.000 tonnes de copra par an. Comme il est impossible de vendre cette quantité à un prix qui ne couvrirait même pas celui de la production, le Gouvernement s'est tourné vers la seule solution possible : l'achat par l'Administration de cette marchandise qui sera stockée en attendant le moment de pouvoir la vendre.

La faculté de conservation sans altération du copra pendant trois ans facilite cette politique de stockage.

On a donc décidé de confier l'achat et le dépôt du copra à un fonds constitué sous le nom de « Het Copra Fonds » qui, prenant pour base la garantie donnée par le Gouvernement, pourra produire les capitaux nécessaires. Comme une petite partie de la marchandise seulement pourra être exportée momentanément, ces stocks augmenteront rapidement.

Les fonds versés immédiatement aux vendeurs seront en conséquence très faibles (1 florin 1/2 par 100 kilos) en raison de l'incertitude de la vente de ces stocks. Les dépôts administratifs seront sur les lieux de production, où il faudra construire chaque année des magasins nouveaux.

Ces mesures de transition aideront les producteurs à supporter le malheur des temps, en permettant l'entretien des cultures et en assurant aux cultivateurs la marge de sécurité indispensable à une vie possible quoique notablement diminuée.

S. E. René ROBIN

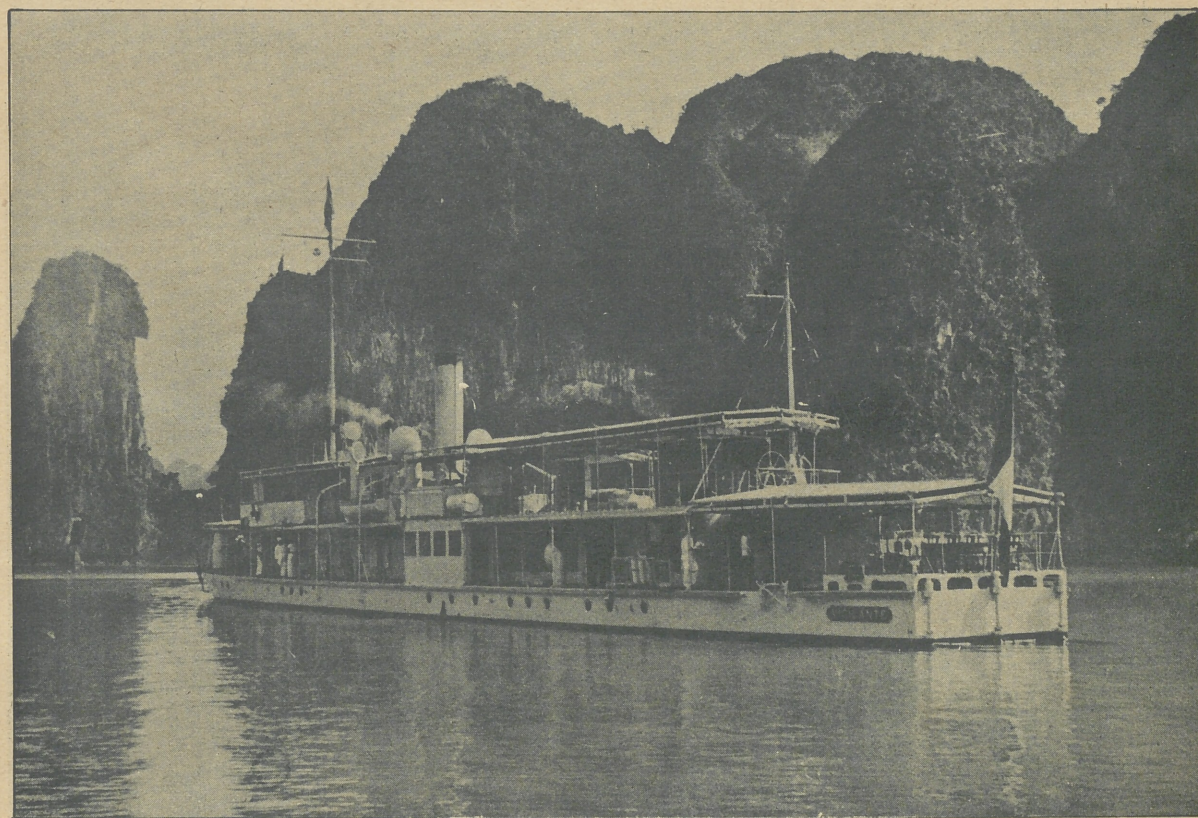
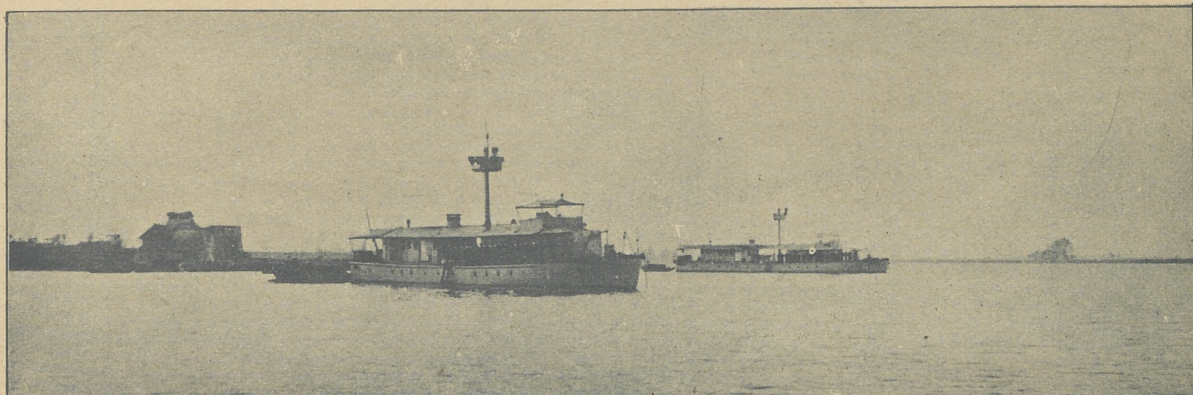


Ancien Gouverneur Général de l'Indochine,
qui dirige la Mission Economique française au Japon.

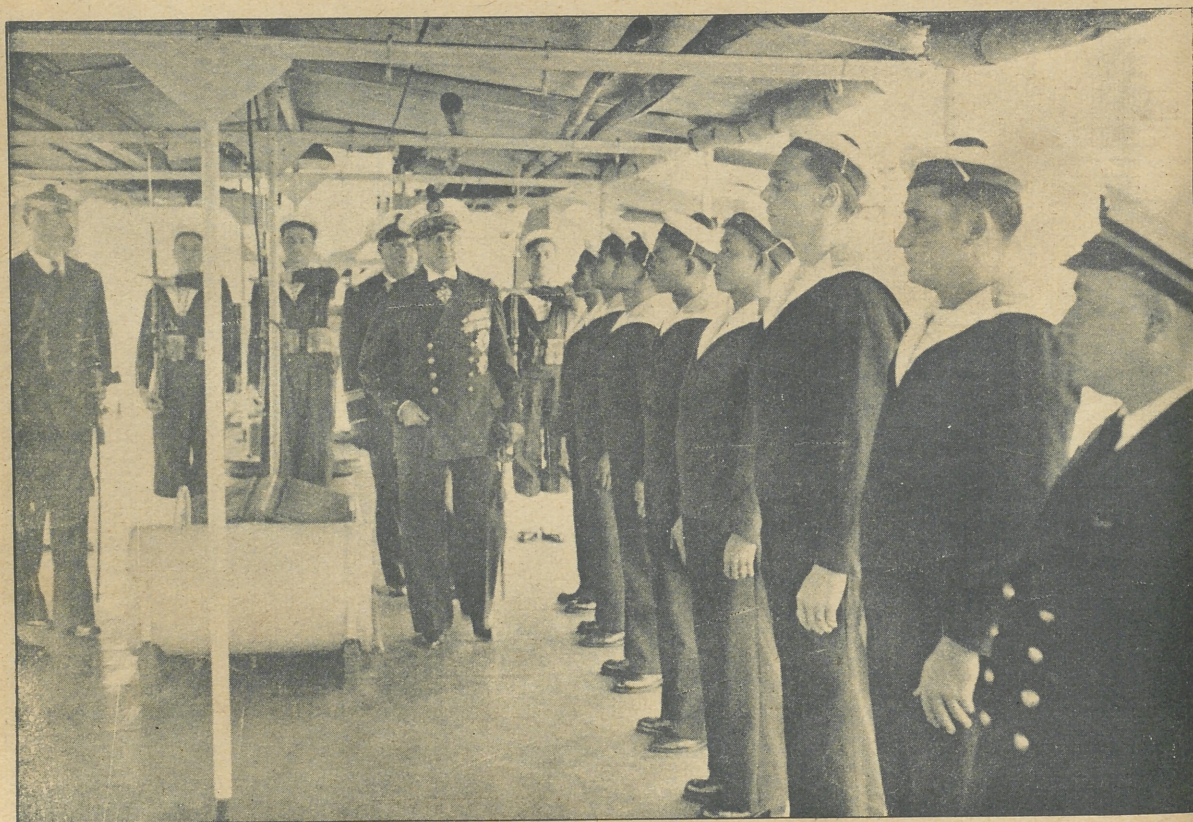
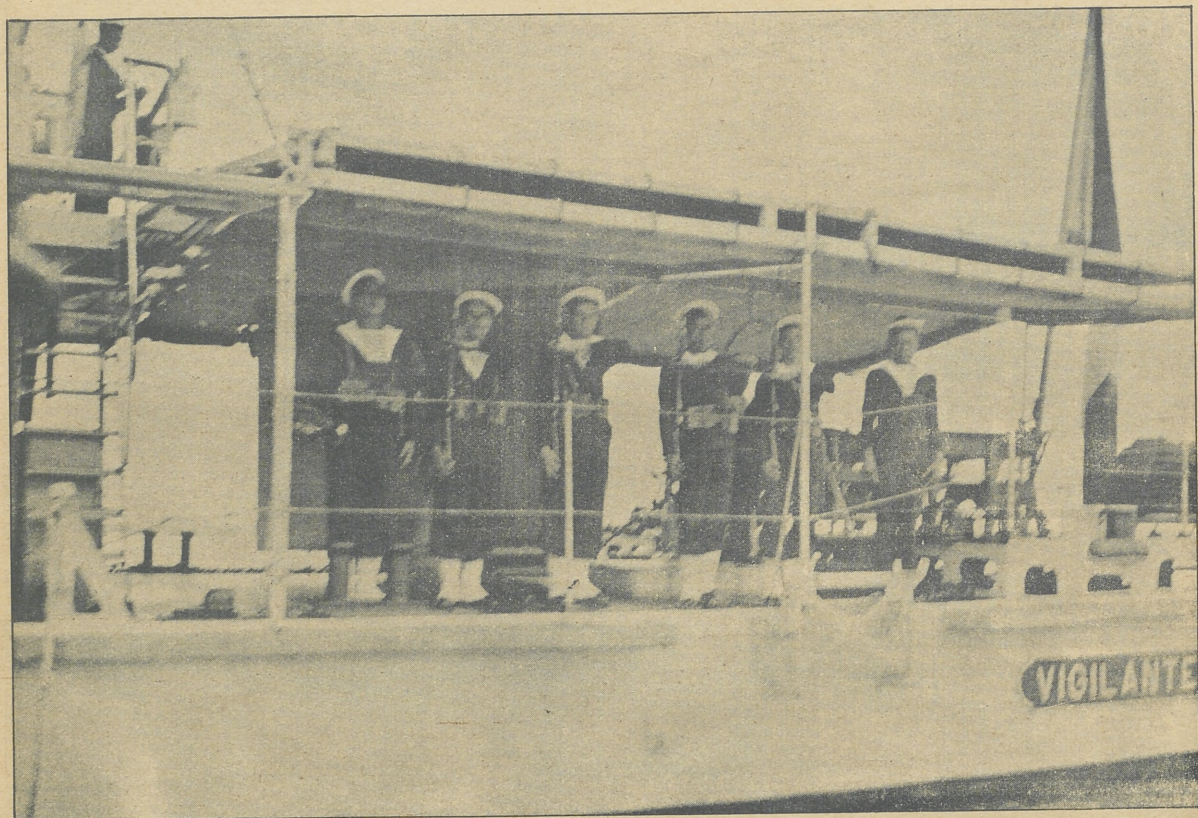


M. Georges GAUTIER,
Chef de Cabinet du Gouverneur Général,
Résident Supérieur de 3^e classe.

LES CANONNIÈRES DU TONKIN

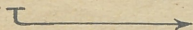


LES CANONNIÈRES DU TONKIN

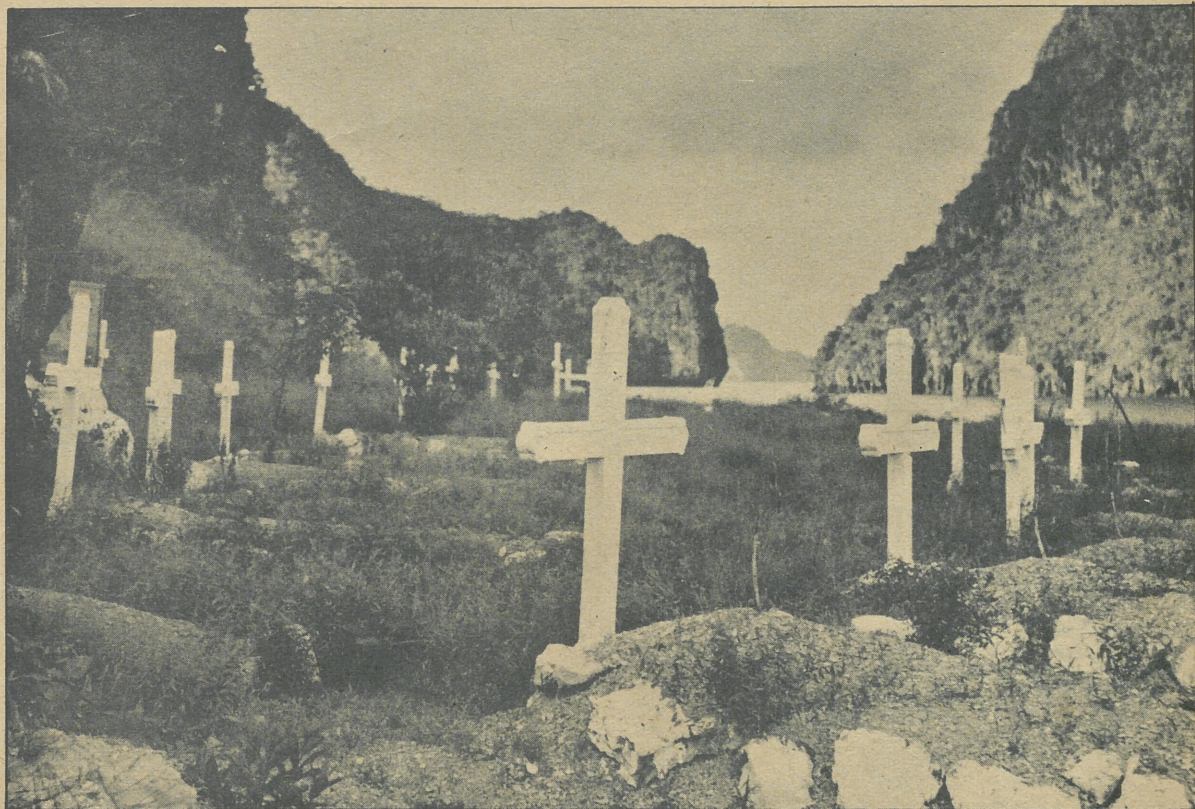


LES CANONNIÈRES DU TONKIN

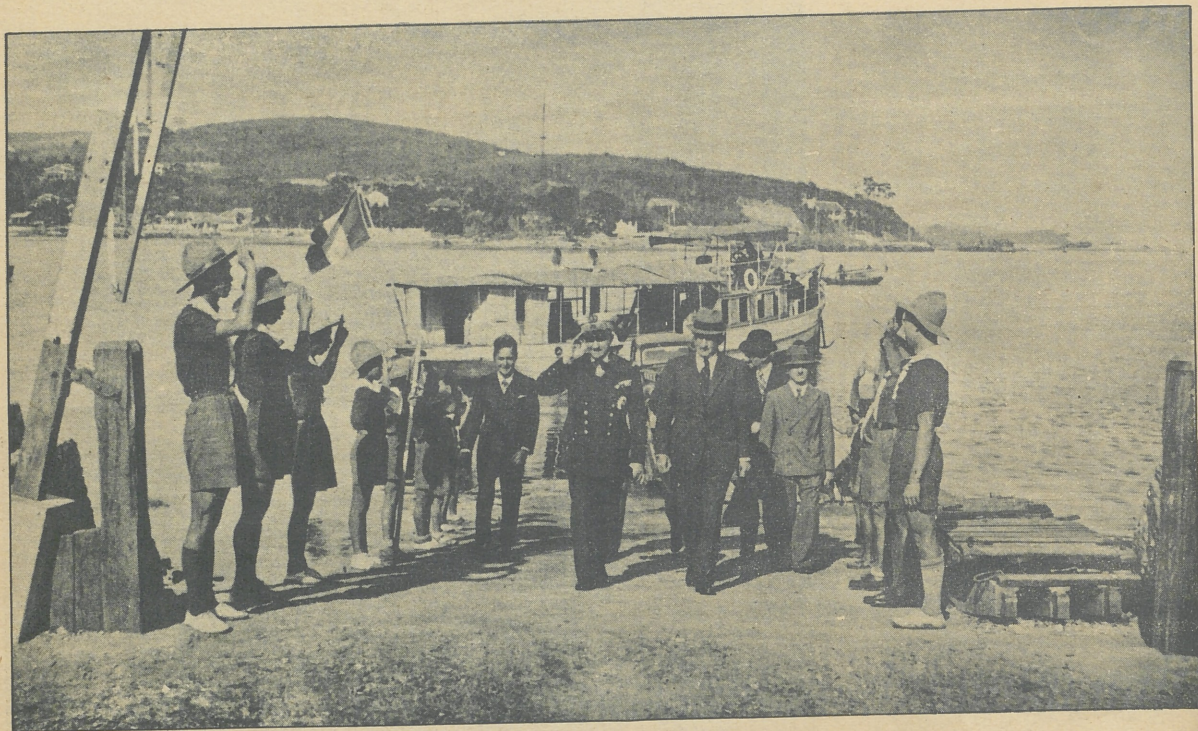
L'Amiral DECOUX
et le Capitaine de Corvette
LE PARMENTIER
Commandant la "Vigilante"



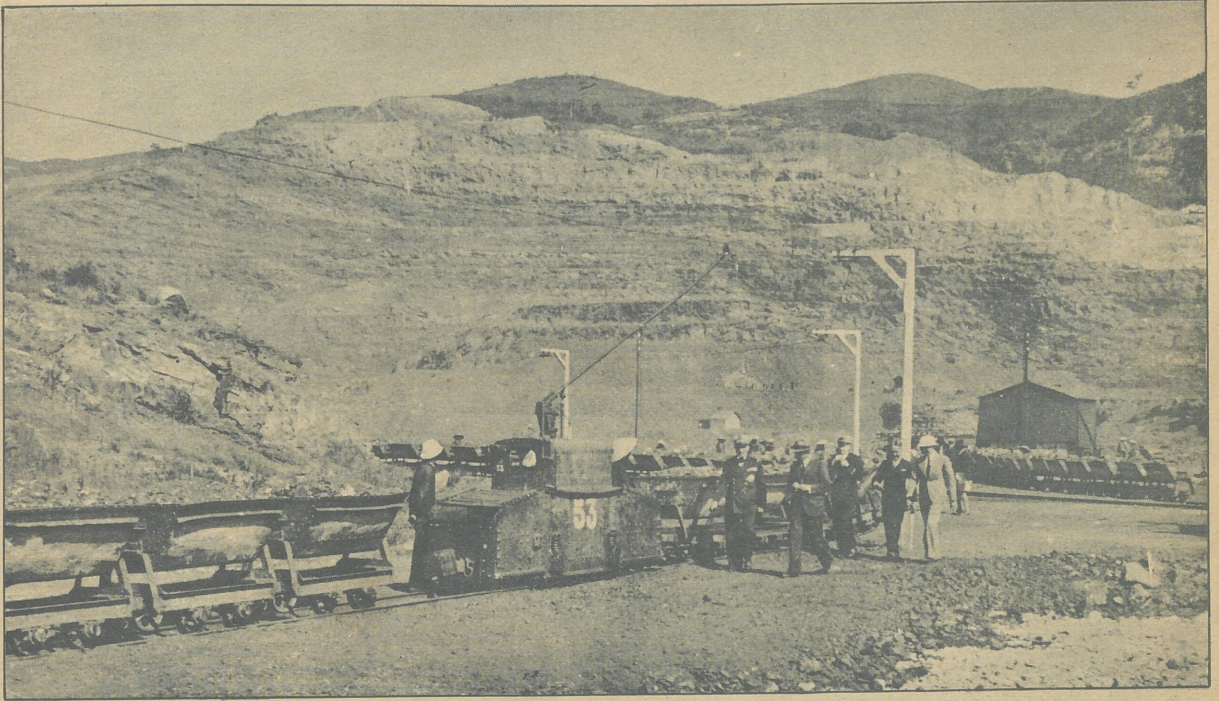
Le Cimetière de Marins
dans la Baie d'Along



L'Amiral Decoux à Hongay et à Campha



L'Amiral Decoux à Hongay et à Campha



Au « découvert » de Campha, le plus grand du monde



LA SIGNATURE DU PROTOCOLE NIPPO-MANDCHOU-CHINOIS

VIII



ACTUALITÉS

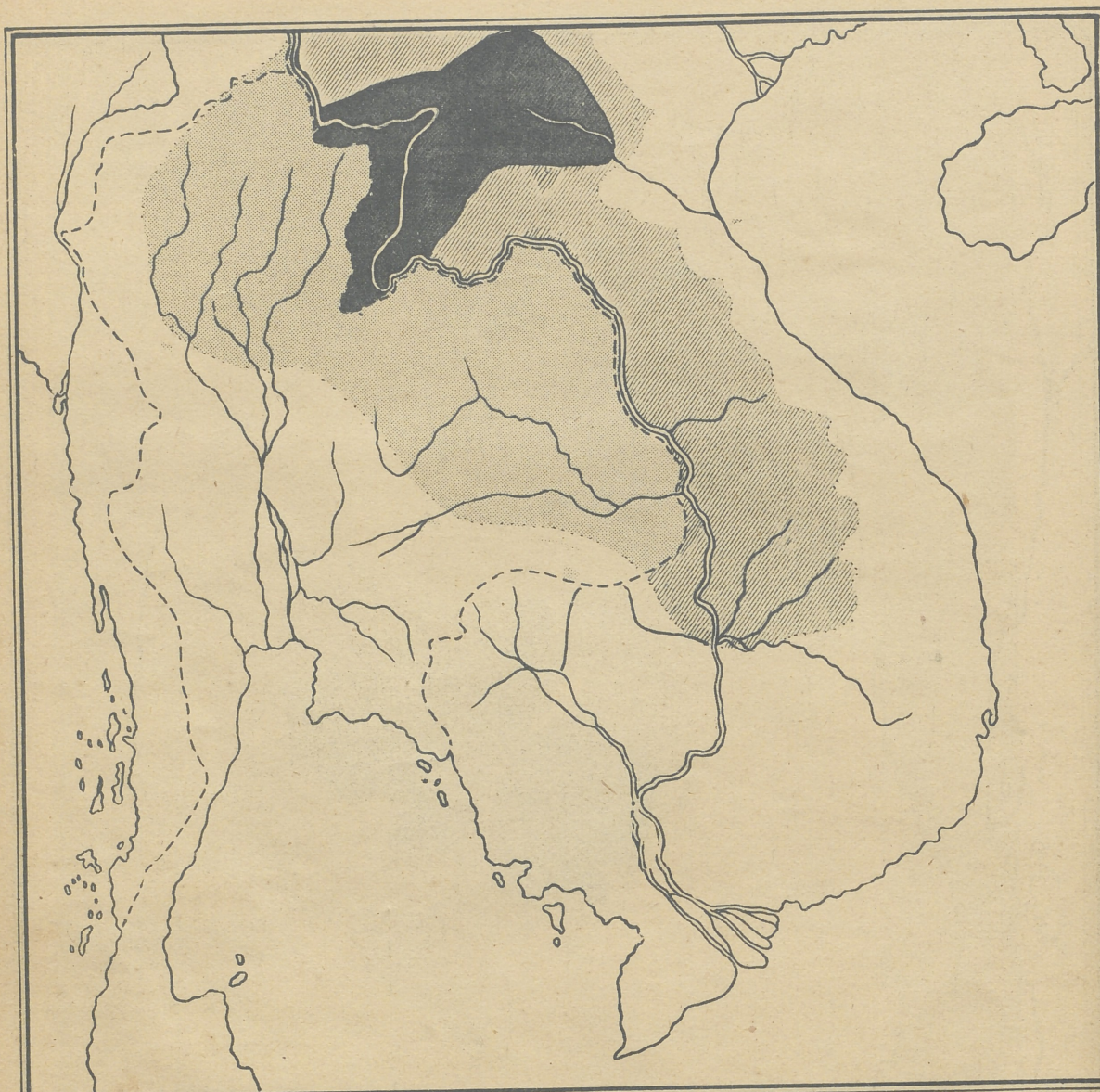
Le 30 novembre à midi au Palais du Gouvernement à Nankin, fut signé le protocole de collaboration nippo-mandchou-chinois.
La photo montre, de gauche à droite : M. ABE, ambassadeur du Japon ; M. WANG-CHING-WEI, Président de la République chinoise ;
M. CHANG-CHING-HUE, président du Conseil privé du Mandchoukouo.

(Photos communiquées par la Mission Japonaise)



LÉGENDE

-  *Expansion maxima de l'empire khmer au début du XIII^e siècle.*
-  *Le Cambodge en 1863.*
-  *Territoires récupérés par le Cambodge depuis l'établissement du protectorat français.*

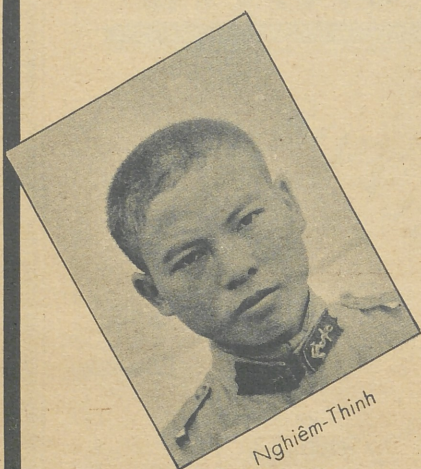


LÉGENDE

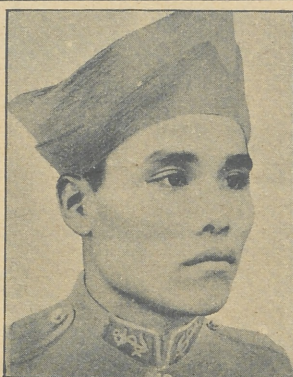
-  *Expansion maxima du royaume laotien au XVI^e siècle*
-  *Le Laos en 1893.*
-  *Territoires récupérés par le Laos depuis l'établissement du protectorat français.*



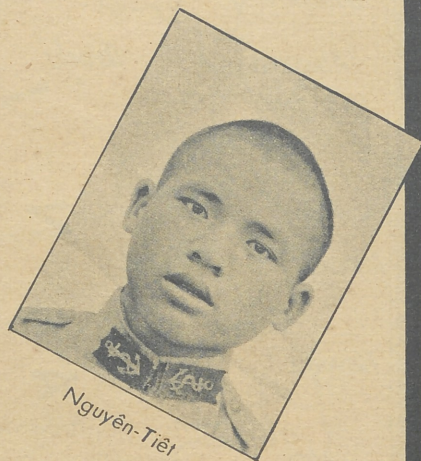
Morts au Champ d'Honneur



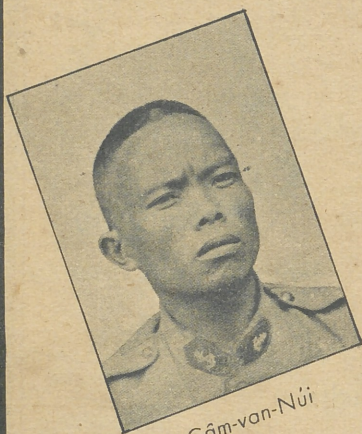
Nghiêm-Thịnh



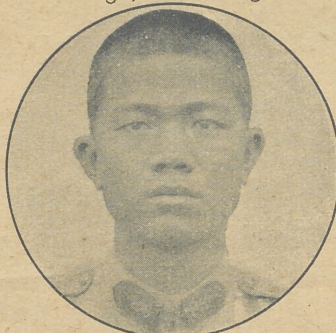
Nguyễn-van-Lung



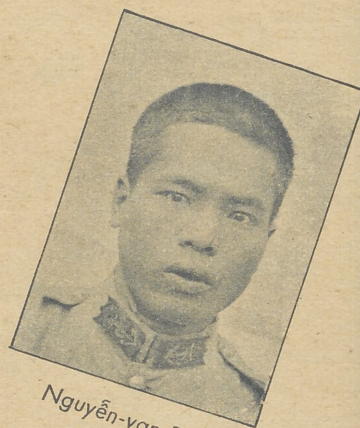
Nguyễn-Tiết



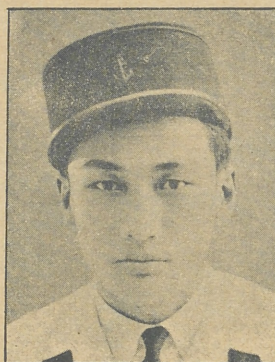
Cầm-van-Núi



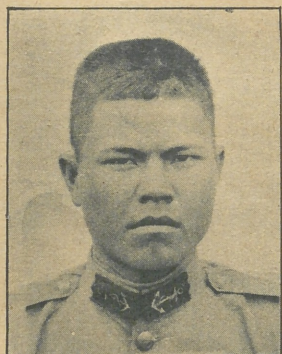
Hoàng-gia-Điêm



Nguyễn-van-Bê



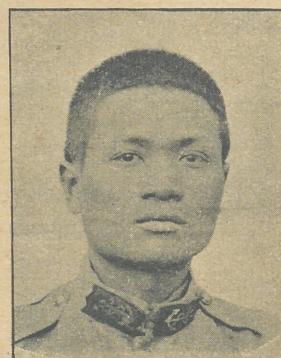
Nguyễn-mạnh-Luân



Nông-việt-Quan



Phạm-hu-Con



Đào-van-Cu

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

LES RELATIONS AVEC LA THAILANDE

Provocations siamoises et représailles

Hanoi, 9 décembre. — Une série d'actes d'agression ont été commis à Vientiane par les Thaïlandais dans la journée du 8 décembre.

De bonne heure dans la matinée, et sans que le moindre geste ait été fait du côté français qui puisse être interprété comme une provocation, les Siamois ont ouvert une fusillade nourrie d'armes automatiques et individuelles sur nos chaloupes et pirogues à quai. Nos postes ont riposté dans la direction des emplacements des armes automatiques siamoises. Aucune victime de notre côté ; dégâts matériels insignifiants. Le feu a cessé peu après 10 heures.

Dans l'après-midi, à 15 heures, l'arrivée d'un avion thaïlandais provoqua à Vientiane une alerte antiaérienne. Puis, peu avant 17 heures, trois bombardiers légers et un chasseur siamois survolèrent la ville, sur laquelle ils lancèrent une dizaine de bombes, blessant légèrement un civil, incendiant une maison en torchis et détruisant deux paillotes.

L'autorité française a suffisamment montré, depuis près de trois mois, qu'elle gardait tout son sang-froid devant les provocations et les actes d'agression commis délibérément par le Siam sur le territoire de l'Indochine. Elle demeure prête à négocier avec le Gouvernement de Bangkok dans les conditions et sur les bases qui lui ont été indiquées. Mais elle ne saurait tolérer des actes de violence trop souvent répétés.

Aussi a-t-elle ordonné des représailles à la suite du bombardement de Vientiane.

Nos avions ont jeté 22 bombes sur la ville siamoise de Lakhon (en face de Thakhek) à l'aube du 9 décembre).

Bombardement de Savannakhet et représailles

Hanoi, 10 décembre. — Dans la matinée du 9 décembre, deux avions siamois ont survolé Savannakhet et y ont lancé six bombes. Aucune victime ; dégâts matériels causés à deux maisons.

Au début de l'après-midi du même jour, six avions siamois ont de nouveau survolé la ville, sur laquelle ils ont jeté sept bombes. L'une de ces bombes est tombée dans la cour de l'hôpital. Pas de victimes ; dégâts matériels insignifiants.

En représailles, l'aviation indochinoise a bombardé le centre d'aviation d'Oudorn.

L'Indochine riposte aux agressions siamoises

Hanoi, 10 décembre. — Après avoir bombardé Lakhon à l'aube du 9 décembre en représailles du bombardement effectué la veille sur Vientiane, nos appareils ont été poursuivis au delà de la frontière du Mékong et au-dessus du territoire laotien par des avions siamois. Un combat aérien s'est engagé, au cours duquel un avion siamois aurait été descendu et serait allé s'abattre en territoire thaïlandais. Un autre avion agresseur a probablement subi le même sort. Tous nos appareils sont indemnes.

A la suite des deux bombardements effectués sur Savannakhet le 9 décembre, l'aviation indochinoise a accompli, dans la nuit du 9 au 10, un bombardement de représailles sur le centre d'aviation thaïlandais d'Oudorn. Malgré des circonstances atmosphériques défavorables, le terrain a été facilement identifié. Environ 1.700 kg. de

bombes y ont été jetés, occasionnant des incendies. De nombreux tracts ont également été lancés.

Le 10 décembre, à 5 heures du matin, l'artillerie siamoise a tiré une trentaine d'obus sur Savannakhet, sans causer le moindre dégât. Vers 7 h. 30, trois avions thaïlandais ont jeté quatre bombes et tiré à la mitrailleuse sur Vientiane tuant un garde et occasionnant des dégâts matériels. Notre D. C. A. a réagi, et atteint un avion siamois qui s'est abattu en flammes sur la rive thaïlandaise.

Les milieux bien informés de Hanoi estiment que la position des autorités indochinoises à l'égard du Siam ne s'est pas modifiée. Celles-ci assurent qu'elles sont disposées à reprendre les conversations avec Bangkok au point où Bangkok les a interrompues ; mais elles se déclarent prêtes à répondre à chaque acte d'hostilité par un acte équivalent. Elles précisent d'ailleurs que, si leurs relations sont pratiquement coupées, avec la Légation de France en Thaïlande, la faute en incombe aux Siamois eux-mêmes, qui ont délibérément interrompu depuis une dizaine de jours tous les moyens de transmission.

Nouvelles provocations thaïlandaises

Hanoi, 11 décembre. — Le 10 décembre, à 8 h. 30 du matin, des avions thaïlandais ont jeté sur Thakhek une dizaine de bombes. Quelques dégâts matériels ; pas de victimes.

Dans la matinée du 11 décembre, entre 9 h. 30 et 10 heures, six avions siamois ont jeté trois bombes sur le terrain d'aviation de Paksé. Pas de victimes, ni de dégâts.

Le même jour, à la même heure, cinq avions thaïlandais ont survolé Vientiane, lancé deux bombes sur le terrain d'aviation et tiré à la mitrailleuse sur un de nos postes. Aucune victime, pas de dégâts.

De nouvelles agressions siamoises provoquent de nouvelles représailles

Hanoi, 12 décembre. — De nouvelles provocations siamoises venant s'ajouter à celles qui ont déjà été annoncées, sont signalées pour la journée du 11 décembre.

Dans la matinée, deux avions ont jeté sur le terrain d'aviation et la ville de Savannakhet cinq bombes dont deux n'ont pas explosé. Aucune victime ; dégâts négligeables.

Au début de l'après-midi, des avions thaïlandais ont survolé Vientiane à haute altitude. Cette violation de frontière n'a pas été suivie de bombardement.

Enfin, dans la province de Saravane, six bombes ont été jetées sur Lakhonepheng, sans y causer de pertes.

En représailles des diverses actions exercées les 10 et 11 décembre par l'aviation et l'artillerie siamoises sur Savannakhet, Thakhek, Paksé, Vientiane et Lakhonepheng, l'aviation indochinoise a jeté 3.000 kg. de bombes, dans la nuit du 11 au 12, sur Oudorn et sur Sakon-Lakon. L'opération s'est effectuée dans de bonnes conditions. Une heureuse action de représailles a été également effectuée dans la matinée du 12 sur un terrain et des installations siamoises situés sur la rive droite du Mékong dans la zone de Savannakhet.

Représailles sur le Siam

Hanoi, 12 décembre. — En représailles des bombardements effectués au Laos les 10 et 11 décembre, par les Siamois, l'aviation indochinoise a bombardé Oubône dans la nuit de 12 au 13 décembre. L'opération s'est effectuée dans de bonnes conditions.

A propos d'une information erronée de Radio-Bangkok

Hanoi, 14 décembre. — La radio de Bangkok a cherché ces derniers jours à rejeter la responsabilité des incidents franco-thaïlandais sur l'Indochine, qui, à l'en croire, aurait refusé d'envoyer au Siam une commission nommée depuis le mois d'octobre.

On déclare à Hanoi dans les milieux bien informés que ces allégations paraissent témoigner d'un manque de liaison assez surprenant entre la radio de Bangkok et le Gouvernement thaïlandais. Celui-ci, en effet, sait exactement à quoi s'en tenir sur cette question.

Le 26 septembre, au Laos, à Saïphong, deux gardes voulurent procéder à l'arrestation d'un individu nommé Nai Chan Ta, sujet laotien qui s'était réfugié au Siam après avoir été condamné à six mois de prison par la justice laotienne, et était recherché à nouveau pour vol qualifié. Nai Chan Ta attaqua l'un des gardes qui voulaient l'arrêter, le frappa et le renversa. Le garde, en état de légitime défense, fit usage de son arme, Nai Chan Ta fut tué.

La radio et la presse thaïlandaises s'emparèrent de cet incident, prétendirent qu'un sujet siamois — qui se vit même attribuer pour la circonstance le grade de colonel — avait été assassiné par la police indochinoise, etc...

Fortes de leur bon droit, les autorités indochinoises proposèrent le 5 octobre qu'une commission mixte fut chargée d'enquêter sur cette affaire. Elles renouvelèrent leur proposition le lendemain, suggérant même que la présidence de la commission fût confiée à une personnalité neutre. Le 10 octobre, elles revinrent encore une fois sur leur offre, se déclarant prêtes à charger la même commission d'enquêter sur l'ensemble des nombreux incidents de frontière survenus depuis la fin de septembre. Elles demandaient en même temps à connaître la composition de la délégation siamoise, insistant pour que la commission se réunisse dans le plus bref délai. Enfin elles annoncèrent le 12 octobre que leur propre délégation serait composée du Résident Supérieur au Laos, de S. E. Tiao Phetsarath, Inspecteur des Affaires Indigènes du Laos, et du Résident-Maire de Vientiane.

Non seulement toutes ces propositions n'eurent aucune suite, mais, après deux mois, les autorités indochinoises attendent toujours que Bangkok leur en accuse réception.

Elles ne sont pas surprises que le Gouvernement thaïlandais, mieux informé peut-être qu'au début de la véritable nature des incidents et des véritables responsabilités, ait jugé prudent d'abandonner le projet. Aussi, pour des raisons de courtoisie internationale qui ne paraissent pas avoir été comprises, elles n'avaient pas jugé opportun de donner de la publicité à cette affaire. Mais elles ne peuvent concevoir, ajoutent les mêmes milieux bien informés, que la radio de Bangkok se permette aujourd'hui d'intervenir les rôles d'une manière aussi directement opposée à la vérité.

Les fausses nouvelles de Bangkok

Hanoi, 14 décembre. — Le correspondant de l'*United Press* à Bangkok, tout en notant un ralentissement des incidents de frontière franco-thaïlandais dans les journées du 12 et du 13 décembre, fait état de prétendues informations lancées par la presse siamoise, et d'après lesquelles les Français se prépareraient à lancer une offensive de grande envergure contre le Siam.

Questionnées à ce sujet, des personnalités de Hanoi généralement bien informées ont déclaré que ces nouvelles ne répondaient certainement pas à la réalité. Jamais en effet l'Indochine n'a montré à l'égard de l'Etat voisin la moindre volonté ou velléité d'agression, pour la raison que sa position n'est pas celle d'un demandeur, qu'elle n'a aucune revendication à présenter à la Thaïlande, et que, jusqu'à présent, rien ne paraît indiquer que la question des importantes minorités cambodgiennes au Siam ait été soulevée.

L'Indochine s'est bornée les jours derniers à rendre énergiquement les coups qui lui étaient portés, et que leur répétition ne permettait plus d'attribuer à des erreurs ou à des initiatives particulières ; mais, comme il a été officiellement dit et répété, et quoi que prétende la radio de Bangkok, les troupes françaises n'ont jamais commis le moindre acte de provocation, et se sont bornées à prendre l'attitude que leur dictaient les agissements thaïlandais.

Les milieux autorisés ont d'ailleurs déclaré à plusieurs reprises que les autorités de la colonie étaient prêtes à reprendre les conversations interrompues, du point même où le Siam a pris la responsabilité de les interrompre. Rien ne permet de penser que cette attitude ait été en rien modifiée au cours des deux dernières journées.

Les mêmes milieux précisent qu'en particulier l'Indochine demeure prête à appliquer immédiatement, dans son esprit et dans sa lettre, le pacte de non-agression, c'est-à-dire à procéder à la formalité d'échange des instruments de ratification, et aussitôt après, à participer à la commission de délimitation des îles et îlots du Mékong, conformément à la nouvelle définition de la frontière fluviale. Elle ne saurait également, sans aucun doute, se dérober aux propositions qu'elle a faites elle-même, depuis plus de deux mois, de confier à une commission mixte le règlement des petits incidents de frontière.

Mais la condition première à réaliser pour l'application d'un pacte de non-agression est évidemment la cessation des actes d'agression. Il est d'ailleurs clair que l'arrêt de ceux-ci entraînerait immédiatement l'interruption des représailles indochinoises.

Nouvelle manifestation de loyalisme au Cambodge

Hanoi, 12 décembre. — Une importante manifestation de loyalisme, groupant huit mille personnes, s'est déroulée dans l'après-midi du 11 décembre à Siemréap dans l'ordre le plus parfait.

Le cortège des drapeaux français et cambodgiens, ainsi que des banderoles où figuraient, en français, et en cambodgien les inscriptions suivantes : « Vive la France ! » « Vive le Cambodge ! » « Vive le Roi ! » « Vive le Protectorat ! » « Khmers, nous resterons Khmers ! » « Battambang, Siemréap, Sisophon, provinces khmères ! » « Le Cambodge est unanime ! » « Vive l'Indochine Française ! »

Le cortège a parcouru toute la ville, s'arrêtant devant l'Hôtel de la Résidence et la maison du Chauvaykhet pour manifester avec chaleur ses sentiments de loyalisme et de fidélité envers les représentants du Protectorat et du Souverain.

Cette manifestation, organisée de façon toute spontanée par les notabilités de Siemréap, qui, à plusieurs reprises, avaient insisté vivement pour en avoir l'autorisation, venant après celles de Phnom-penh et de Battambang, montre que le Cambodge tout entier vibre à l'unisson pour proclamer son attachement à la Nation protectrice et sa résolution de s'opposer à toutes les prétentions étrangères, dont la province de Siemréap, par la cruelle expérience de son propre passé, comprend profondément la véritable portée.

La situation en Cochinchine

Hanoi, 9 décembre. — Aucun nouvel incident n'est survenu en Cochinchine depuis le 4 décembre.

De nombreuses arrestations de communistes ont été opérées. L'interrogatoire des malfaiteurs appréhendés est poursuivi activement.

L'épuration

CONDAMNATION

Hanoi, 9 décembre. — Réuni le 29 novembre à bord du *Lamotte-Picquet* à Saigon, le Tribunal maritime a condamné par contumace le lieutenant de vaisseau Querville (Jean-Marie), né le 1^{er} septembre 1903 à Tours, inculpé

de désertion à l'étranger en temps de guerre, à vingt ans de détention, à la dégradation militaire, aux frais envers l'Etat et à la confiscation de ses biens.

Les actes qui ont motivé cette condamnation avaient été commis au mois d'août 1940.

SUSPENSION D'UN FONCTIONNAIRE

Hanoi, 13 décembre. — Par arrêté du 12 décembre, le Gouverneur Général a suspendu de ses fonctions avec privation de traitement M. Fauchaux (André), Ingénieur, Chef de la Subdivision ordinaire des Travaux publics du Quang-nam et de la Voirie Municipale de Tourane, en attendant les résultats d'une information ouverte contre cet ingénieur.

Dans la haute administration indochinoise

Hanoi, 12 décembre. — Divers textes, signés à Vichy le 12 décembre, ont apporté dans la haute administration indochinoise les changements suivants :

M. Pierre Delsalle est nommé Résident Supérieur de 2^e classe et confirmé dans ses fonctions de Secrétaire général.

M. Thibaudeau, Résident Supérieur au Cambodge, est également élevé à la 2^e classe. Il est maintenu en activité, ainsi que M. Graffeuil, Résident Supérieur en Annam.

MM. Grandjean et Rivoal sont nommés Résidents Supérieurs de 3^e classe et titularisés respectivement comme Résident Supérieur au Tonkin et Gouverneur de la Cochinchine.

M. Georges Gautier, Directeur du Cabinet du Gouverneur Général est également nommé Résident Supérieur de 3^e classe et placé hors cadres à la disposition du Gouverneur Général. Enfin, les Résidents Supérieurs Touzet et Wintrebert sont admis à la retraite.

Le Résident Supérieur Georges Gautier

Hanoi, 13 décembre. — M. Georges Gautier, nommé Résident Supérieur par décret du 12 décembre, est né à Boulogne-sur-Mer en 1901. Elève breveté de l'Ecole coloniale, il est arrivé pour la première fois en Indochine en 1925.

Adjoint à Pursat puis à Kampot, ensuite Chef de Cabinet du Résident Supérieur au Cambodge, M. Georges Gautier fut en 1936, Chef de Cabinet du Gouverneur Général Silvestre.

Il prit en 1937 la direction de l'importante province de Kandal, et fut choisi en juillet 1940 par l'Amiral Decoux comme Directeur de son Cabinet.

Prise d'armes au Gouvernement Général

Hanoi, 7 décembre. — Une prise d'armes a eu lieu au Gouvernement Général dans la matinée du 7 décembre, avec le concours du détachement de marins de la Garde du Palais, et de la musique des Equipages de la Flotte.

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Michelot, Administrateur des Services civils, Chef de Cabinet du Secrétaire Général, ancien combattant de la guerre 1914-1918, décoré au titre militaire.

La carrière indochinoise de M. René Robin

Hanoi, 13 décembre. — M. René Robin, qui dirige la Mission économique française au Japon, a accompli en Indochine une longue carrière.

Né à La Trémouille (Vienne) le 6 août 1872, licencié en droit en 1897, auteur d'une thèse de doctorat en droit, soutenu en 1899 avec mention *très bien*, sur la question de la main-d'œuvre dans les colonies d'exploitation française, nommé commis de 1^{re} classe dans les Services civils de l'Indochine en décembre 1899, il débarqua pour la première à la Colonie le 4 avril 1900, et y gravit

l'un après l'autre tous les échelons de la hiérarchie administrative.

Après quelques mois passés au Cambodge, il fut affecté au Tonkin, où il servit, en province ou à la Résidence supérieure, jusqu'en 1907. Chef puis Directeur du Cabinet du Gouverneur Général de 1908 à 1911, il fut ensuite Chef de province en Cochinchine (Tanan) puis en Annam (Thanh-hoa), où il resta cinq ans.

Il revint au Gouvernement général comme Directeur du Personnel (1918), Directeur des Affaires Politiques et du Personnel (1920) et Secrétaire général (1920-1925).

Il prit alors, jusqu'à sa mise à la retraite survenue en 1933, la tête du Protectorat du Tonkin, dont il resta le Résident Supérieur en titre pendant deux intérimats de Gouverneur Général (août à décembre 1928, décembre 1930 à juillet 1931). Il était à la retraite lorsque, au mois de février 1934, après la mort tragique du Gouverneur Général Pasquier, le Gouvernement français fit appel à son expérience et à son énergie pour diriger à nouveau le Gouvernement général de l'Indochine. Il conserva ce poste jusqu'au mois de septembre 1936, et fut fait, le 7 novembre suivant, Grand Officier de la Légion d'honneur.

Sa haute compétence et sa connaissance profonde des choses de l'Indochine lui ont valu d'être une seconde fois tiré de sa retraite pour servir de nouveau une colonie à laquelle, il a donné toute son existence.

Après l'accident du 7 Juillet

Hanoi, 14 décembre. — Le Gouvernement japonais a remis au Gouvernement Général de l'Indochine la somme de 192.892 piastres en dédommagement des préjudices subis par les familles des victimes de l'accident de l'avion d'Air-France survenu au large de l'île de Wai-Chao le 7 juillet dernier. Le montant des indemnités sera incessamment versé à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, pour resserrer les relations amicales existant entre le Japon et l'Indochine, le Gouvernement japonais a décidé d'offrir à titre gracieux au Gouvernement indochinois un avion de transport *Naqajima* bi-moteur destiné à remplacer l'appareil disparu corps et biens au cours de cet accident.

Tirailleurs et partisan tonkinois à l'honneur

Hanoi, 12 décembre. — A la suite de l'attaque du poste de Pho-bang effectuée le 26 octobre 1940 par les éléments chinois, le Général de Corps d'Armée Martin, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, a accordé les distinctions suivantes à des tirailleurs et à un partisan qui se sont particulièrement distingués dans cette affaire :

1^o Un Ngân-tiên de 2^e classe au tirailleur de 2^e classe Vang-van-Sinh ;

2^o La médaille d'honneur en argent de 2^e classe au caporal Lèngh-quoc-Tich, aux tirailleurs de 1^{re} classe Nguyễn-van-Nghiêm et Vu-Khanh, aux tirailleurs de 2^e classe Tran-Ran, Do-van-My, Truong-phuc-Loc, Nguyễn-van-Tuong, Hoang-van-Hai, Vang-giau-Lin, Do-van-Dan, Lo-my-Hoa et au notable Vuong-chin-Sinh, partisan.

Une adresse du "Petit Conseil" de l'Annam

Hanoi, 14 décembre. — Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu de M. Graffeuil, Résident Supérieur en Annam, le télégramme suivant :

« M. Chauvin, Président de la Commission Mixte du Conseil Français des Intérêts Economiques et Financiers, et les Membres de la Commission réunie à Huê, m'ont demandé d'être leur interprète pour vous exprimer l'assurance des sentiments patriotiques et du dévouement total à l'intérêt public avec lesquels ils désirent collaborer, durant leur section avec l'Administration indochinoise. »

... EN FRANCE

En ce qui concerne la vie française, nous devons noter avec plaisir, de la part des correspondants américains et, en conséquence, des Etats-Unis, une meilleure compréhension de la position de la France et de la tâche de reconstruction entreprise par le Maréchal Pétain. Aussi y précise-t-on, ses efforts pour sauvegarder dans l'honneur les intérêts de la Nation. La presse rend hommage au Maréchal *« d'avoir assumé la responsabilité de diriger les destinées de son pays, plutôt que de prendre une confortable retraite. »*

Ces impressions sont bien faites pour nous consoler de certaines venimeuses rumeurs concernant notre ambassadeur à Washington, M. Henri Haye. On souligne à Vichy qu'elles furent précisément lancées au moment même où les yeux de l'opinion américaine se dessillaient à notre sujet. Ce fut probablement voulu ; le coup n'a pas porté...

Notre ambassadeur a répondu de la meilleure manière à l'infâme campagne de calomnie dont il était l'objet en continuant sa campagne de propagande française en Nouvelle-Angleterre. Partout où il est passé, M. Henri Haye a trouvé un public passionnément épris de la France et compatissant à son malheur.

La morale à l'école primaire

La devise de la France : Travail-Famille-Patrie est devenue la base générale de l'enseignement de la morale dans nos écoles primaires, ceci à partir du 1^{er} janvier prochain. Les maîtres devront insister sur les sentiments de la conscience professionnelle et de l'amour du travail bien fait. De même devront-ils expressément restaurer les notions des devoirs envers Dieu, et sur le plan humain, envers les institutions et le Chef de l'Etat, de dévouement aux intérêts publics et l'amour de la Patrie.

La vie financière

Nos grandes banques ont repris la publication de leurs bilans mensuels. Ces derniers montrent une augmentation sensible des rentrées. On y voit un indice sûr du retour de la confiance.

Mise au point sur les événements parisiens du 11 Novembre

La radio étrangère ayant insinué que des jeunes gens avaient été condamnés à mort à la suite d'incidents survenus le 11 novembre à Paris, le Gouvernement français a été dans l'obligation de démentir ce faux bruit. Les faits se résument dans l'arrestation de 94 étudiants et lycéens et de 27 autres personnes. Aucun des premiers n'a été poursuivi.

Le régime des pensions de la C. I.

Un décret a abrogé les dispositions réglementaires qui permettaient sous certaines conditions aux fonctionnaires tributaires de la *caisse intercoloniale des retraites* et mis à la retraite pour ancienneté de service de continuer à exercer leurs fonctions jusqu'à délivrance de leur brevet de pension.

L'organisation corporative agricole

Des syndicats locaux dit l'*Union corporative* vont réunir toutes les familles paysannes d'un même territoire rural. Les chefs d'exploitations, les salariés et les propriétaires même non exploitant vont être obligés d'y adhérer.

Un *Conseil national corporatif* sera formé par la réunion des délégués régionaux de ces *Unions corporatives*. Un commissaire du gouvernement assistera aux réunions du Conseil et déférera au ministre intéressé toutes les décisions prises par le Conseil.

L'un des buts essentiels de cette loi est de restaurer

les valeurs spirituelles et matérielles de la paysannerie française.

Par ailleurs, une loi organise la profession agricole. Elle intéresse plus de 20 millions de Français.

Le sort de nos prisonniers

— *« Je vous promets de faire de mon mieux pour que vos fils et vos époux vous soient rendus le plus tôt possible. »*

Ainsi, s'est exprimé M. Scapini — désormais Ambassadeur de France — avant son départ pour la Suisse et Berlin où il doit conférer au sujet de l'importante question de nos deux millions de prisonniers de guerre.

— *« J'emploierai », a-t-il ajouté, « autant d'activité que de diligence dans l'accomplissement de ma tâche. »*

Il a toutefois mis en garde l'opinion contre l'espoir en une solution rapide du problème.

L'organisation du cinéma

La remise en marche et la réorganisation de notre industrie cinématographique va s'effectuer sous le contrôle, la direction et les responsabilités de M. Raoul Floquin, cinéaste éprouvé. Il prend le titre de directeur de la Commission de réorganisation de l'industrie cinématographique.

Marcel Achard pour les dialogues — Léon Jaonnon pour les mises en scène — Jean Galland, en qualité de représentant des acteurs — Bachelet pour les prises de vue — font partie de cette commission.

Contre les bruits tendancieux

Dans le corps d'un éditorial, le *Temps* invite tous les Français à se défier de *ces voix qui ne sont pas de chez nous*, afin de servir au mieux et avant tout l'Unité Nationale.

— *« Imposons-nous la discipline de l'oreille. Ecoutons la voix qui commande et méprisons celle des dissidents qui cherchent à nous diviser. »*

Un nouveau régime des successions

Une nouvelle loi modifie le régime des successions. Elle avantage très sensiblement les familles nombreuses. Ainsi trois enfants héritiers ne paieront aucun droit sur les premiers 500.000 francs. Pour chaque enfant au-dessus de trois le capital non soumis aux droits est majoré de 100.000 francs. Si l'héritier est fils unique mais, lui-même, père de trois enfants, les droits sont sensiblement diminués.

A la mémoire de Jean Chiappe

Après une messe solennelle à Notre-Dame de Paris en mémoire de Jean Chiappe et de ses infortunés compagnons, des discours ont été prononcés en leur honneur dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville, notamment par M. Pierre Laval. S'exprimant au sujet de Jean Chiappe :

— *« Dans la rue », a-t-il dit, « comme à la tribune parlementaire, aux heures douloureuses de la guerre, il faisait face au péril avec une crânerie élégante, dont il sut donner la preuve suprême en s'envolant vers son destin... »*

Le Général Weygand en Tunisie

Le 9 décembre le général Weygand est arrivé à Tunis en tournée d'inspection. Il était déjà à Sousse dans la soirée, le lendemain, dans la matinée à Sfax.

Le 11, il se trouvait à Kairouan. Là se termina son voyage dans le Sud. Le 12 il était en effet de retour et se trouvait à Bizerte.

Des pièces à l'effigie du Maréchal

On informe de Vichy que des pièces de 5, 10 et 20 francs vont être frappées prochainement à l'effigie du Maréchal Pétain.

Remaniement du Cabinet

Vichy, 14 décembre (émission française). — Le Maréchal Pétain a prononcé à la radio une allocution :

« Français, je viens de prendre une décision que je juge conforme à l'intérêt du pays. M. Pierre Laval ne fait plus partie du Gouvernement.

« M. Pierre-Etienne Flandin reçoit le portefeuille des Affaires Etrangères.

« L'acte constitutionnel n° 4-bis qui réglait la succession au poste de Chef de l'Etat est abrogé.

« C'est, pour de hautes raisons de politique intérieure que je me suis résolu à prendre cette détermination, qui ne retient en rien sur nos relations avec l'Allemagne.

« Je demeure à l'œuvre.

« La révolution nationale se poursuit. »

Vichy, 14 décembre (émission française). — Un communiqué officiel reprenant les termes de l'allocution du Maréchal Pétain souligne que la décision du Chef de l'Etat vise à donner une homogénéité plus grande au Gouvernement.

La vice-présidence du Conseil est supprimée.

L'information est rattachée à la présidence du Conseil.

L'acte constitutionnel 4-ter abroge les actes 4 et 4-bis qui réglaient la succession du Maréchal Pétain.

M. Ripert, Ministre de l'Instruction Publique, a démissionné et a été remplacé par M. Chevalier, Secrétaire Général de l'Instruction Publique.

Comme le Maréchal l'a indiqué lui-même, c'est seulement pour des motifs de politique intérieure que M. Laval a quitté le Gouvernement.

Agissant en tant que Président du Conseil, le Chef de l'Etat a entendu donner un caractère d'homogénéité plus complète à son Gouvernement.

Pour cette raison, la vice-présidence du Conseil a été supprimée et les services d'information rattachés à la présidence du Conseil.

Enfin, l'acte constitutionnel n° 4-ter abroge les actes n°s 4 et 4-bis et détermine les conditions dans lesquelles, en cas d'empêchement du Maréchal, son successeur pourra être désigné par le Conseil des Ministres pour achever l'œuvre constitutionnelle.

Une telle modification dans la structure du Gouvernement n'implique en aucune manière un changement dans nos relations vis-à-vis de l'Allemagne.

Le Maréchal a pris soin de confirmer lui-même cette position dans le message qu'il a fait parvenir à Hitler en réponse au message que ce dernier lui a adressé hier pour lui annoncer en termes empreints d'une haute noblesse la remise à la France des cendres du Duc de Reichstadt, fils de Napoléon I^{er}.

C'est dans cet esprit que le Maréchal Pétain a annoncé au Chancelier Hitler la nomination comme Ministre des Affaires Etrangères de M. Flandin, qui lui paraissait plus apte que son prédécesseur à poursuivre avec l'appui de l'opinion, la politique de rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Le *Journal Officiel* donne la composition du nouveau Gouvernement.

Celui-ci ne se différencie du précédent que par la nomination de M. Flandin et par celle de M. Jacques Chevalier, en qualité de Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique, en remplacement de M. Ripert, dont la démission a été acceptée.

L'acte constitutionnel n° 4 ter

Vichy, 15 décembre (émission française). — Voici le texte de l'acte constitutionnel n° 4-ter :

« Si pour quelque cause que ce soit, avant la ratification par la Nation de la nouvelle constitution, nous sommes empêché d'exercer les fonctions de Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres à la majorité des voix, désignera notre remplaçant. Jusqu'à l'investiture de celui-ci, les fonctions seront exercées par le Conseil des Ministres.

... EN EXTRÊME-ORIENT**Dans la diplomatie japonaise**

Un diplomate, d'une valeur éprouvée, M. Kumataro Honda remplace auprès du Gouvernement de Nankin, comme ambassadeur, le général Abé dont la mission était terminée.

Une nouvelle structure économique japonaise

Le Cabinet a adopté un plan créant une nouvelle structure économique.

Ainsi, entre dans la voie des réalisations le grand système d'économie qui englobera le Japon, la Chine et le Mandchouko sur la base de la réciprocité. De cette sorte, une plus grande indépendance économique sera acquise, une meilleure exploitation des matières premières, assurée. De même la vie économique des trois pays intéressés s'en trouvera-t-elle d'autant harmonisée et une entière coopération entre le Gouvernement et la Nation s'en suivra afin de porter au maximum son potentiel de défense.

M. Matsuoka définit la politique japonaise

— « La politique extérieure du Japon tourne désormais autour du pacte tripartite. Ce pacte en est la clé de voûte. » Ainsi s'est exprimé le Ministre des Affaires Etrangères nippon, M. Matsuoka.

Il fournit par la suite des explications.

Au cas où les Etats-Unis seraient entraînées dans une guerre européenne, les signataires du Pacte décideraient après consultation si le cas tombait sous le coup de l'article III.

— « J'espère », a-t-il dit, « que cette éventualité ne se présentera jamais. »

« Si chacun des deux pays — Japon et Etats-Unis — s'occupent de ses propres affaires, les divergences même sérieuses n'aboutiront jamais à une issue catastrophique. »

Pourtant, si les Etats-Unis entraient en guerre contre l'Allemagne, nous serions obligés de combattre, ajoutait-il en substance, en application des stipulations de l'article III.

En ce qui concerne l'U. R. S. S., il précisa que les Soviets pouvaient considérer le traité de Nankin sans hostilité.

Par ailleurs, la présence de navires de guerre américains à Singapore n'inquiéterait pas outre mesure le Japon. Tout espoir de paix ne serait pas perdu en ce qui concerne Chung-king et une amélioration des relations américo-japonaises ne pourrait en aucune façon être obtenue par une modification de la politique nipponne à l'égard de Chang-kai-Shek.

Cyclone aux Philippines

Le 12 décembre un cyclone d'une extraordinaire violence a dévasté les Philippines. On compte 81 morts. Les récoltes ont gravement souffert, des maisons sont endommagées.

Un gros succès aéronautique japonais

Une information d'avions japonais a réussi à détruire au sol, sur l'aérodrome de Siang-Yang quarante-quatre appareils chinois. Vingt-deux étaient de construction soviétique.

... DANS LE MONDE**Victoire anglaise dans le désert occidental égyptien**

L'armée italienne d'Egypte, pratiquement, n'existe plus. Les troupes britanniques du général Wawell, après en avoir cerné une grande partie à Sidi-El-Barrani, ont mis le reste en déroute.

Sidi-El-Barrani est, en conséquence, repris, de même, à proximité de la frontière lybienne, le poste militaire de Sollum.

Les Anglais auraient fait plus de 20.000 prisonniers.

La guerre aérienne anglo-allemande

Pendant douze heures consécutives Dusseldorf a été bombardée par des vagues ininterrompues de gros appareils britanniques.

Ce serait — paraît-il — la réponse à la destruction de Coventry.

Depuis Sheffield a eu à souffrir, de même à nouveau Birmingham, Liverpool, Bristol ; Londres beaucoup moins.

En retour, les Anglais ont bombardé massivement Kiel, Hambourg, Brême, Cologne, Leuna, Shettin, Mannheim et, malheureusement, nos malheureux ports français. Ainsi Brest et Lorient, notamment. De même, les Britanniques ont-ils jeté des bombes sur certains aérodromes continentaux de France à proximité de Paris, de Châteaudun, etc..., etc...

Le conflit italo-grec

Le 9 décembre dernier, un peu plus du quart de l'Albanie était occupé par les Grecs.

Leur avance, quoique plus lente, en raison du mauvais temps et de la résistance italienne, continue tout de même.

Le 13, ils signalaient leurs positions à 38 kilomètres au Nord de Santi-Quaranta, sur la côte et, dans le secteur Nord à 30 kilomètres au N.-O. de Prodagrest, dans la vallée de la Skumlis.

Au centre Premeti est tombé et les Hellènes seraient maîtres d'une importante position stratégique.

La diplomatie danubo-balkanique tourne au beau

Le conflit italo-grec semble vraiment localisé. Au delà des frontières albanaises on n'est guère attiré par l'attrait de la guerre.

La Turquie et la Yougoslavie viennent de se jurer mutuellement une amitié éternelle.

La Bulgarie, tout en maintenant son désir d'obtenir de la Grèce un débouché sur l'Egée, ne se montre guère agressive en fait et les relations de Sofia et d'Ankara n'ont jamais été meilleures.

A remarquer le silence obstiné de l'Allemagne en ce qui concerne actuellement ce secteur européen.

L'avion de demain

Un ingénieur italien aurait construit un avion sans hélice et sans moteur, pouvant plafonner au delà de 20.000 mètres et filer 1.000 kilomètres à l'heure.

Il serait propulsé par des fusées.

Uruguay et Etats-Unis

Trois ministres uruguayens auraient décidé de démissionner pour protester contre la cession aux Etats-Unis de bases maritimes.

Les armements américains

La presse française commente l'effort des Etats-Unis au point de vue armement.

Elle estime que peut-être, il ne pourra pas atteindre de suite le niveau prévu. Il serait pourtant remarquable sur le plan maritime et aéronautique.

Actuellement les Etats-Unis produisent mensuellement 1.500 appareils dont 1.000 de guerre.

De 20 à 40 % de la production serait réservé à la Grande-Bretagne.

LA VIE INDOCHINOISE

Un message de l'Amiral Platon à l'Indochine

A la suite des dons adressés au Maréchal Pétain par l'œuvre de l'« Assistance », à l'intention des Lorrains évacués et des victimes de la guerre, l'Amiral Decoux a reçu du Secrétaire d'Etat aux Colonies le télégramme suivant :

« Je vous prie de transmettre à tous les souscripteurs les remerciements du Chef de l'Etat pour leur générosité et leur geste de solidarité nationale accompli à leur honneur. »

Le Gouverneur Général au village du Papier

Dans la matinée du 10 décembre, accompagné de M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, de M. Vinay, Résident de France à Hadong, de S. E. Vi-van-Dinh, Tong-doc de Hadong, et sous la conduite de M. Pétot, Directeur des Papeteries de l'Indochine, le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a visité près de Hanoi le village du Papier, ou, plus exactement, les huit villages qui consacrent ensemble leur activité à la fabrication du papier indigène.

Leur organisation est le type de l'artisanat familial. Leur production représente un chiffre d'affaires annuel de deux millions et demi de piastres, couvre aujourd'hui la totalité de la consommation indigène de l'Indochine (qu'il s'agisse de papier de grand luxe pour les édits impériaux, de papier votif, de papier à caractère, de papier d'emballage, etc...) ; elle est parvenue à rendre inutiles les importations de l'étranger, de Chine en particulier, auxquelles la Colonie devait naguère faire appel. 3.500 familles vivent aujourd'hui de cette industrie.

Le développement de celle-ci a été puissamment aidé par l'appui que lui apportent les Papeteries de l'Indochine. Elles lui fournissent la pâte de bambou, inemployée jusque-là, et qui améliore la qualité du papier tout en facilitant les opérations de fabrication. Elles s'occupent actuellement de fournir aux ateliers une eau plus pure, et de former des artisans qualifiés qui, sans modifier les caractères traditionnels de la production, sauront toutefois la moderniser, et assurer notamment aux papiers de luxe les qualités qui le font rechercher de plus en plus, même à l'étranger.

Au nom des artisans des villages du Papier, M. Nguyen-Hung a prononcé devant le Gouverneur Général une allocution où il a exposé les principes de leur organisation, les résultats obtenus et les plans d'amélioration en cours de réalisation : cette activité s'exerce dans un sens et sous une forme parfaitement adaptés aux nécessités de l'industrie tonkinoise, et elle est un bel exemple de collaboration entre une industrie traditionnelle et les conseils techniques de l'organisation française.

L'Amiral Decoux visite les Charbonnages de Campha

Le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, s'est rendu le 11 décembre à Hongay, où il a été reçu par M. Huas, Directeur de la Société Française des Charbonnages du Tonkin, entouré des ingénieurs Maria et Hautier, respectivement chargés de l'exploitation minière et des organisations annexes, ainsi que par M. Larivière, délégué administratif à Campha.

Le Gouverneur Général a visité sous leur conduite l'exploitation à ciel ouvert de Campha-Mines. Il s'agit, on le sait, du plus grand « découvert » du monde ; sa production est d'un million de tonnes de charbon par an.

Après avoir examiné les installations portuaires de Campha-Port et de Hongay, l'Amiral Decoux est monté à bord de la canonnière *Vigilante*, où il avait hissé sa mar-

que, pour étudier les chenaux d'accès aux deux ports, il s'est ensuite rendu devant l'île du Cimetière, où se trouvent les tombes des marins morts autrefois en Baie d'Along.

Tournée du Gouverneur de la Cochinchine

Le Gouverneur de la Cochinchine, en tournée dans le centre de la Cochinchine, a visité le 10 décembre, la province de Tanan, où il a été reçu par l'Administrateur Vilmont, entouré du personnel de l'Inspection et des autorités cantonales et communales. Poursuivant son voyage, le Gouverneur s'est arrêté à Mytho, où lui ont été présentées par l'Administrateur Dufour, les autorités civiles et militaires de la province.

Avant de quitter le chef-lieu, il s'est rendu à l'hôpital pour rendre visite aux agents de la force publique blessés au cours des derniers événements.

C'est à Bentre que le Gouverneur a déjeuné, il a été accueilli par l'Administrateur Thierry, en compagnie duquel, après une réception à l'Inspection, il s'est rendu au centre hospitalier, dirigé par le Docteur Cuong, et à la crèche.

Au cours de l'après-midi, le Gouverneur a visité la délégation de Mo-cay, puis la province de Travinh, dont le chef, M. l'Administrateur Desjardins remplaçant provisoirement M. Bohn actuellement hospitalisé lui a présenté ses collaborateurs. Il a parcouru les services de l'hôpital.

A chacun de ses arrêts, dans les quatre provinces, le Gouverneur a procédé à la remise des médailles d'honneur aux notables et aux agents de la force publique qui se sont distingués par leur courage et leur intelligence au cours des missions qui leur ont été confiées.

Dans ses allocutions, le Gouverneur s'est attaché à faire ressortir les profits matériels et moraux retirés par l'observation des belles coutumes annamites à la base desquelles se trouvent la discipline et le respect de la famille des maîtres et des autorités. Il a souligné la nécessité du travail et de l'ordre.

La présence du Gouverneur dans les régions dont certaines viennent d'être troublées par des égarés a suscité un enthousiaste accueil de la part de la population. On a vu dans cette visite la manifestation de la sollicitude agissante du Chef de la Colonie à l'égard des habitants laborieux et honnêtes de Cochinchine.

Saigon 11 décembre. — Poursuivant sa tournée, le Gouverneur de la Cochinchine a quitté hier matin Travinh, où il avait passé la nuit.

Avant son départ, il a été reçu par les bonzes cambodgiens de la pagode Ong-Met. Cette visite a été l'occasion, de la part des assistants, d'une manifestation de déférente sympathie envers le Chef de la Colonie.

Au cours de la matinée, le Gouverneur a visité les Délégations de Cang-Long, dans la province de Travinh puis celles de Vung-liêm et de Tam-binh, circonscriptions administratives de la province de Vinh-long, il y a été reçu par l'Administrateur Pommez, qui à Vinh-long, lui a présenté les autorités civiles et militaires, qui ont collaboré avec lui au maintien de l'ordre.

Il s'est rendu ensuite à l'hôpital A. Petit, où sont en traitement des miliciens et des agents de la police communale, blessés au cours des récents événements.

Dans l'après-midi, le Gouverneur s'est arrêté avant de regagner Saigon, dans les Délégations de Cai-be et Cai-lay, qu'il a visitées sous la conduite de l'Administrateur Dufour, chef de la province de Mytho.

Comme la veille, il a procédé à des remises de médailles d'honneur et a félicité tous ceux qui ont fait preuve de dévouement et d'intelligente activité.

L'accueil qui lui a fait la population a été plus enthousiaste encore si possible que celui avec lequel il a été accueilli à Tanan, à Mytho, à Bentre et à Travinh.

Cette tournée que le Gouverneur de la Cochinchine a tenu à faire dès sa prise de service, a permis au Chef de la Colonie de se rendre compte personnellement de la

situation des provinces du centre et de s'entretenir avec les Administrateurs qui les dirigent. Il a adressé ses félicitations à tous les fonctionnaires français et annamites, aux représentants de l'Armée, ainsi qu'aux autorités cantonales et communales qui tous font preuve de la plus grande activité et dont le moral est excellent.

En l'honneur de la Mission japonaise

Le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et M^{me} Jean Decoux ont donné le 14 décembre, au Gouvernement Général, un déjeuner en l'honneur de la Mission japonaise.

Ils avaient convié le général Sumita, Chef de la Mission, le capitaine de vaisseau Chudo, le consul général Minoda, le colonel Koike et M. Masuda, Directeur de la Mitsui Busan Kaisha.

Assistaient également à ce déjeuner, le général de Corps d'Armée Martin, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine et M^{me} Martin, le Secrétaire Général du Gouvernement Général et M^{me} Pierre Delsalle, M^{me} Cousin, le commissaire en chef de la Marine Laubion, Chef du Service de l'Intendance Maritime et M^{me} Laubion, le Résident-Maire de Haiphong et M^{me} Massimi, M^{me} Bertaux et l'Enseigne de Vaisseau Dennis.

L'Amiral Decoux reçoit la presse japonaise

Le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu dans la soirée du 13 décembre les journalistes japonais qui se trouvent actuellement à Hanoi.

Il a répondu aux diverses questions qui lui ont été posées sur l'attitude de l'Indochine en face des actes d'agression siamois et sur la situation intérieure de la Colonie.

A la mémoire de Jean Chiappe

Saigon, 11 décembre. — Ce matin, à 7 h. 30, une messe de requiem pour le repos de l'âme de M. Jean Chiappe et les membres de l'équipage de l'avion d'Air-France, morts en Méditerranée a été célébrée par le Révérend Père Soullard, en la Cathédrale de Saigon.

Les principales personnalités officielles et notabilités saïgonnaises assistaient à la cérémonie. Le Gouverneur de la Cochinchine, absent, s'était fait représenter par M. Esquivillon, Inspecteur du Travail.

Une messe a été également célébrée le 12 décembre à la Cathédrale de Hanoi à la mémoire de M. Jean Chiappe.

On y remarquait la présence du vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine — reçu à son arrivée par le R. P. Villebonet, Curé de la Cathédrale et par M. Santoni, Président de l'Amicale des Corses —, de M. P. Delsalle, Secrétaire Général du Gouvernement Général, du Général de Corps d'Armée Martin, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, de M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, et des principales autorités militaires et civiles.

Ecole Supérieure de Droit

La Direction de l'Instruction Publique communique : Les candidats reçus aux examens du Certificat d'Etudes juridiques indochinoises au cours des sessions de mai et d'octobre 1940, sont avisés qu'ils peuvent retirer leurs diplômes au secrétariat de l'Ecole Supérieure de Droit, aux heures d'ouverture des bureaux, contre remise des certificats provisoires de réussite qui leur ont été délivrés.

L'impôt sur les bénéfices Industriels, commerciaux, non commerciaux, agricoles et fonciers

Un décret du 6 novembre 1940 et un arrêté d'application du 15 novembre 1940, publiés le 16 novembre au Journal Officiel de l'Indochine, ont créé un impôt sur

les bénéfices industriels, commerciaux, non commerciaux, agricoles et fonciers :

1° Cet impôt concerne les sociétés et particuliers de toute nationalité sans distinction de sexe ni de statut : industriels, commerçants, non commerçants (professions libérales, titulaires de charges et offices, etc...), propriétaires fonciers bâtis ou non bâtis, exploitants de mines, s'ils acquittent :

Une patente de principal égal ou supérieur à 500 piastres ;

Une cote d'impôt foncier bâti de principal égal ou supérieur à 500 piastres ;

Une cote d'impôt foncier non bâti (rizière et cultures diverses) de principal égal ou supérieur à 600 piastres (pour les hévéaculteurs : 150 piastres) ;

Un montant de redevances superficielles et proportionnelles des mines égal ou supérieur à 500 piastres.

Le principal est constitué pour la patente par le total du droit fixe et du droit proportionnel. C'est en définitive l'impôt proprement dit à l'exclusion des centièmes additionnels et accessoires. Même observation pour l'impôt foncier.

Si les intéressés acquittent plusieurs patentes ou plusieurs cotes d'impôt foncier, soit dans la même localité, soit dans des localités ou des territoires différents, c'est le total des principaux partiels qu'il convient d'envisager afin d'apprécier s'ils sont imposables.

2° Toutes les personnes physiques et morales dont le principal est égal ou supérieur aux chiffres indiqués plus haut, doivent établir spontanément et avant le 31 décembre 1940 la déclaration du bénéfice net de l'année civile 1939, ou, si elles établissent un bilan, du dernier exercice clos au cours de l'année 1939.

Cette déclaration sera adressée au Contrôleur des Contributions directes (ou dans les provinces, au Chef de province) du siège de la Direction locale de leur entreprise ou du principal établissement. On précise qu'il s'agit bien du siège de la Direction locale, et non du siège social.

Le bénéfice s'entend du bénéfice net effectivement réalisé après déduction des seuls frais d'exploitation, à l'exclusion de toutes dépenses étrangères à l'entreprise, notamment des dépenses personnelles de l'exploitant et de sa famille, du traitement que s'alloue parfois le particulier propriétaire de son entreprise, des réserves, provisions, remboursement de dettes, etc... etc...

Si l'entreprise a été déficitaire, la déclaration du montant du déficit doit être produite dans les mêmes délais et suivant les mêmes formes.

La déclaration doit mentionner les renseignements énumérés à l'article 12 de l'arrêté d'application. Elle doit être appuyée des pièces dont le détail figure à ce même article.

Des imprimés sont mis à la disposition des assujettis dans les Résidences et les Contrôles des Contributions directes.

3° Une déclaration analogue devra être faite avant le 1er mars 1941 pour le bénéfice réalisé pendant l'année civile 1940, ou, pour les entreprises établissant un bilan, pendant le dernier exercice clos au cours de l'année 1940.

4° Aux termes de l'article 12, 8° alinéa, de l'arrêté du 15 novembre 1940, ce délai peut être prorogé de trois mois, soit au total cinq mois, pour les entreprises qui ont clos leur exercice comptable pendant le mois de décembre précédant l'année de l'imposition (en l'espèce décembre 1940). Mais cette prorogation ne peut être accordée que sur demande des intéressés au Contrôleur des Contributions directes, et sur production d'une déclaration provisoire des résultats de l'exercice.

L'Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre

L'Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre, on le sait, est l'œuvre qui, à la cessation des

hostilités, a recueilli la succession de la Fraternité de Guerre franco-indochinoise.

En son nom, et de la part de la population entière de l'Indochine, l'Amiral Decoux vient de mettre à la disposition du Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, une somme d'un million de francs.

Le Gouverneur Général, en transmettant ce don, a précisé qu'il provenait de la Cochinchine pour 620.000 francs, du Tonkin 180.000 francs, de l'Annam pour 110.000 francs, du Cambodge pour 80.000 francs et du Laos pour 10.000 francs.

Il a en outre exprimé le vœu que ces fonds, destinés à alléger les rigueurs de l'hiver pour les victimes de la guerre, soient utilisés par priorité en faveur des Indochinois, militaires et ouvriers, qui seraient prisonniers, blessés ou malades.

Le Comité central de l'« Assistance franco-indochinoise aux Victimes de la Guerre », œuvre qui, on le sait, à la cessation des hostilités, a succédé à la « Fraternité de Guerre franco-indochinoise », s'est réuni à Hanoi le 10 décembre sous la présidence du vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Etaient présents M. Cédès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et M. Mayet, Trésorier Général, ainsi que M^{me} Jean Decoux, M^{me} Pierre Delsalle, M^{me} Valette et M. Rivière, Inspecteur du Travail au Tonkin, membre du Comité local.

Le Gouverneur Général a tout d'abord indiqué que l'avoir de la « Fraternité » avait été réparti entre les sections locales de l'« Assistance » au prorata des versements effectués par les différents pays de l'Union. Il en avait été distrait toutefois une somme de 25.000 piastres, remise à la Croix-Rouge Internationale de Genève, par l'intermédiaire du Consulat des Etats-Unis, à l'intention des prisonniers de guerre internés en Allemagne.

Déduction faite des dons divers fait par les comités locaux, ainsi que des sommes récemment envoyées au Maréchal Pétain pour les Lorrains et pour les victimes de la guerre, l'avoir actuel de chaque comité local est de :

Cochinchine	58.788 \$ 46
Tonkin	24.284 56
Cambodge	15.552 95
Annam	8.874 96
Laos	2.593 10

Soit au total 110.094 \$ 03

Le Comité envisage, à l'aide de ces fonds, d'envoyer en France des vêtements chauds, et d'utiliser les bonnes volontés qui s'offrent de toutes parts pour confectionner vêtements chauds et lainages.

Avant de se séparer, le Comité central a étudié les différentes suggestions qui lui ont été présentées pour accroître les ressources de l'œuvre.

Kouang-Tchéou-Wan et les victimes de la guerre

L'Administrateur en Chef de Kouang-tchéou-wan vient de faire parvenir à l'œuvre de l'« Assistance franco-indochinoise aux Victimes de la Guerre » une somme de 1.000 piastres recueillie sur le Territoire.

Pour les Lorrains évacués

L'Amiral Decoux vient de mettre à la disposition du Secrétaire d'Etat aux Colonies une somme de cinquante mille francs, destinés à l'œuvre de Secours aux Lorrains.

Ce don a été offert par l'Assistance indochinoise aux Victimes de la Guerre. Il représente la première participation de l'Indochine à l'élan de solidarité nationale en faveur des populations lorraines qui ont tout abandonné pour demeurer françaises.

Télégrammes commerciaux pour la France occupée

Il a été signalé il y a quelques semaines, que les communications télégraphiques étaient rétablies entre la France occupée et les Colonies, pour les organismes dont l'activité intéresse la vie du pays.

On donne, à ce sujet, les précisions suivantes sur les formalités à remplir par les maisons de commerce de l'Indochine, pour correspondre par télégrammes avec leurs sièges en France.

Les intéressés doivent établir une demande d'autorisation à l'adresse du Secrétaire d'Etat aux Colonies. Cette demande ne sera pas expédiée directement au destinataire, mais envoyée au Gouvernement Général (Direction des Services Economiques), qui la transmettra par avion.

Les demandes devront indiquer :

- 1° Les nom, prénoms, raison sociale, adresse postale et télégraphique des requérants ;
- 2° Les mêmes renseignements sur les personnes et organismes avec lesquels ils veulent correspondre ;
- 3° Les justifications précises et détaillées de la nécessité pour eux d'échanger des télégrammes.

Décès de M. Louis Berland

M. Louis Berland, Administrateur de 1^{re} classe des Services civils, en retraite, est décédé cette nuit à 23 heures à l'Hôpital Grall où il était hospitalisé depuis une dizaine de jours.

Les obsèques auront lieu demain à 7 heures.

Conférence au Gouvernement Général

Une conférence économique et financière s'est réunie le 12 décembre au Gouvernement Général autour du vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et de M. Pierre Delsalle, Secrétaire Général du Gouvernement Général. Y assistaient M. Ginestou, Directeur des Douanes et Régies, E. Gannay, Inspecteur Général de la Banque de l'Indochine, M. Smolski, Directeur adjoint des Services Economiques et M. Longeaux, Adjoint à l'Inspecteur Général des Travaux publics et chargé du Service des Mines.

Une conférence du R.P. Dupont à Hanoi

Dans la soirée du 11 décembre, le R. P. Dupont a donné au Théâtre Municipal de Hanoi, pour les Jeunes Catholiques, une brillante conférence sur « L'homme dans la cité nouvelle ».

Il y a exposé ce qui meurt et ce qui naît dans le bouleversement actuel du monde, le sens de la rénovation qui s'accomplit aujourd'hui en France, la juste place qui reviendra à la personne humaine dans l'Etat nouveau.

A la conférence assistait un très nombreux public, au premier rang duquel avait pris place le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et M^{me} Jean Decoux, le Secrétaire Général et M^{me} Pierre Delsalle, M. Grandjean, Résident Supérieur au Tonkin, S. E. le Vo-hiên Hoang-trong-Phu, etc...

Le courrier pour France

Le Service postal indochinois utilise au mieux toutes les occasions qui se présentent pour l'expédition du courrier à destination de la France, voie maritime et voie aérienne. Ces occasions sont parfois assez fréquentes mais leur caractère irrégulier et le plus souvent inopiné ne permet pas d'aviser à l'avance le public de ces départs.

Il est donc recommandé aux usagers de déposer à la poste le courrier pour la France, aérien ou ordinaire, dès qu'il est prêt.

Par ailleurs, l'Administration indochinoise des P. T. T. a demandé à l'Administration métropolitaine de lui no-

tifier télégraphiquement les arrivées du courrier en provenance d'Indochine. Les renseignements parvenus jusqu'ici ont été chaque fois communiqués à la presse. C'est ainsi que le public a reçu, en son temps avis, de l'arrivée en France.

Le 7 octobre, du courrier avion expédié le 31 août via Amérique.

Le 15 octobre, du courrier avion expédié le 12 septembre via Lydda.

Le 6 novembre, du courrier maritime expédié le 20 août via Amérique.

De nouveaux renseignements viennent d'être demandés à ce sujet au Service postal français, qui seront, dès réception, porté à la connaissance du public.

Avis aux chasseurs

La Direction de l'Instruction Publique communique :

Le Laboratoire des Sciences naturelles de l'Université, boulevard Bobillot, serait reconnaissant aux chasseurs de la région de Hanoi qui voudraient bien lui communiquer ou lui donner les spécimens rares ou curieux qu'ils peuvent capturer aux cours de leurs chasses ; le Laboratoire se ferait un plaisir de leur fournir sur ces échantillons tous les renseignements qu'il peut posséder.

Renseignements sur les familles en France

Le Gouvernement Général fait connaître qu'il a adressé au Département, le 12 décembre, par avion, le texte intégral des messages que des personnes demeurant en Indochine ont envoyés à leurs parents domiciliés en France par l'intermédiaire de l'Administration et ont transmis dans la Métropole entre le 25 juillet et le 31 octobre 1940, n'ont pas encore reçu de réponse.

Il a insisté auprès du Secrétariat d'Etat aux Colonies pour être mis à même de rassurer, le plus tôt possible, les expéditeurs de ces télégrammes sur le sort de leurs parents.

L'Administration indochinoise agira de même chaque mois, et le public peut être assuré qu'il recevra les réponses dont il s'agit dès qu'elles seront parvenues.

Séance solennelle à l'Université Indochinoise

Une séance solennelle s'est tenue le 14 décembre à l'Université Indochinoise sous la présidence du vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à l'occasion de la remise des diplômes des nouveaux docteurs en médecine et pharmaciens.

Trois discours furent prononcés.

Le Professeur Guillien, dans une leçon inaugurale, montra que l'union de la France et de ses colonies, plus spécialement de la France et de l'Indochine, a entraîné une modification profonde des institutions et du droit locaux. Le Directeur p. i. de l'Ecole de Droit, s'attachant surtout à étudier la thèse assimilatrice, exposa que, malgré ses inconvénients reconnus, elle servit du moins à renforcer la solidarité impériale. M. Guillien esquissa en terminant une très vaste conception fédérale des futures institutions politiques et juridiques de l'Empire.

M. Charton, Directeur de l'Instruction Publique, prit alors la parole. Il remercia le Gouverneur Général de sa présence, grâce à laquelle, déclara-t-il, « aujourd'hui plus qu'hier nous sentons, nous savons que l'Université est une de nos forces essentielles, une de nos lignes de résistance, une de nos raisons d'être en ce pays ». L'Université de Hanoi compte près de 800 étudiants venus de tous les milieux sociaux et de tous les pays de l'Union : Elle doit travailler, elle aussi, à la transformation technique et économique de la Colonie, et, avant tout, à constituer les cadres de l'Indochine de demain.

L'Amiral Decoux exprime tout d'abord le réconfort que lui inspiraient les étudiants rassemblés devant lui. « Nous sommes venus, leur dit-il, vous apporter mieux que des leçons, des exemples, et nous avons la preuve

que nous y avons souvent réussi. Ainsi s'est affirmée l'Union des deux peuples, union unique dont on peut dire qu'elle surmonte les événements les plus contraires... L'enseignement supérieur est la récompense des peuples majeurs. L'Université ne soit d'ailleurs pas former seulement des élites intellectuelles, mais des élites morales et sociales. Ces élites seront les cadres de l'Etat nouveau qui se crée ».

Après les discours, le Gouverneur Général tint à remettre lui-même leurs diplômes aux onze nouveaux diplômés, huit docteurs en médecine et trois pharmaciens.

Les réceptions du Général Sumita

Le Général Sumita, Chef de la Mission japonaise a offert le 12 décembre un dîner auquel il avait convié M. Erard, Inspecteur des Affaires Administratives du Tonkin, M. Andt, Professeur à l'Ecole Supérieure de Droit, Président de la Commission locale de censure de la Presse, M. S. de Sacy, Chef du Service de la Presse au Gouvernement Général, M. H. de Massiac, Directeur de l'*Avenir du Tonkin*, M. J. Saumont, Directeur de *La Volonté Indochinoise*, M. Pham-lê-Bông, Président de la Chambre des Représentants du Peuple, Directeur du *Việt-Bao*, le Dr Luyên, Directeur du *Tin-Moi*, M. Nguyễn-van-Luan, Directeur du *Trung-Bac Tân-Van* et M. Lê-tai-Truong, Chef du Bureau de la Presse à la Résidence Supérieure.

Assistaient aussi à ce dîner, le capitaine de vaisseau Chudo, le consul général Minoda, le commandant Yasumura, le capitaine de corvette Fuduoka et le chancelier Yamasita, membres de la Mission japonaise.

L'urbanisme à Hanoi

Dans l'après-midi du 13 décembre, accompagné de M. Edouard Delsalle, Résident-Maire de Hanoi, de M. Lagisquet, Architecte de la Ville et de M. Cerrutti, Architecte des Bâtiments civils du Tonkin, l'Amiral Decoux a inspecté les travaux d'urbanisme en cours de réalisation dans la ville de Hanoi, et s'est fait exposer l'économie des projets à l'étude.

Il a notamment étudié sur place les aménagements des quartiers, des lacs de Vàn-ho et de Bâi-mâu, l'ancien Cimetière de la Mission, en cours de transfert, les aménagements futurs du Jardin Botanique et de l'avenue Paul-Doumer, enfin les moyens prévus pour dégager et mettre en valeur certains vestiges remarquables de la vieille cité annamite.

Le R.P. Bernard parle de Mgr Pallu

Sous les auspices de la Société de Géographie, des Amis du Vieux Hanoi et des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, le R. P. Bernard a donné le 14 décembre, à Hanoi, une conférence sur Mgr Pallu, premier Vicaire apostolique du Tonkin.

Après avoir rappelé brièvement la carrière voyageuse du Prélat, le conférencier s'attache à décrire sa physionomie morale. A propos d'un dossier manuscrit évadé des archives du Cardinal Gentile et qui se trouve avoir été recueilli à la Bibliothèque Pierre-Pasquier de Hanoi, le P. Bernard montra dans quelles conditions furent institués les Vicariats apostoliques, puis il remonta jusqu'aux sources de la spiritualité de l'Evêque d'Héliopolis, apparenté à cette rayonnante « Ecole française » que l'Abbé Henri Brémond a fait revivre dans sa monumentale « Histoire des sentiments religieux en France ».

Le jour de l'An des Laotiens

Hanoi, 9 décembre. — M. P. Lévy, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Chef du Service Ethnologique, a fait le 9 décembre, au Musée Louis Finot à Hanoi, une conférence illustrée de nombreuses projections sur le jour de l'An des Laotiens.

Ceux-ci, comme les Cambodgiens, les Annamites, les Chinois, célèbrent leurs fêtes de nouvel an à une autre date que celle fixée par le calendrier occidental. Ce fait est dû à la moindre importance qu'en général on attribue en Extrême-Orient au cours du soleil, et cela au profit de la Lune.

Le jour de l'An constitue, avec les fêtes de fin novembre, l'une des deux grandes solennités encore fidèlement observées au Laos. A Luang-Prabang, où la royauté et la tradition ont garanti un certain lustre aux fêtes, la nouvelle année donne lieu à de grandes cérémonies religieuses et à des manifestations publiques d'un caractère très curieux. Au seuil d'une saison capitale, celle des pluies, un besoin de renouveau s'étend à toute la société laotienne. Il s'agit de faciliter le retour des heureux événements qu'elle souhaite voir s'accomplir. Les Laotiens retiennent alors du passé ce qu'ils jugent bon d'en conserver pour l'avenir, tandis que, par des rites nombreux et variés, ils tentent d'engager l'année nouvelle sous les meilleures auspices possibles. C'est ainsi que lustrations les plus diverses, douchages des dieux et des hommes, cortège religieux, royaux, historiques et carnavalesques, hommages, serments, offrandes, prières et cours d'amours se succèdent au milieu d'une gaieté sans borne, heureux tourbillon qui doit engendrer pour ses participants un bon-heur mérité.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

CAMBODGE

— PAULE-ANNETTE-BERTHE, fille de M^{me} et M. Pilard, agent technique à l'Arsenal de Kep.

COCHINCHINE

— DANIELE-JANIK-MARIE, fille de M^{me} et M. Michaud, hévéaculteur à Thudaumot.

— ALAIN-DOMINIQUE, fils de M^{me} et M. Vallecalle, lieutenant.

— FRANCINE, fille de M^{me} et M. Jacques Cazenave, chef du Service comptable de la C^{ie} des Tramways.

— JACQUELINE-MARTHE-ODILE, fille de M^{me} et M. Foltzer, commerçant à Saigon.

— SUZANNE, fille de M^{me} et M. Léon Bergé, artillerie coloniale.

— GÉRARD, fils de M^{me} et M. Hellies, directeur des Etablissements Denis Frères d'Indochine (10 décembre 1940).

TONKIN

— ANDRÉ-PAUL, fils de M^{me} et M. Alexandre de Lopez, de la Trésorerie de l'Indochine (5 décembre 1940).

— LUCIEN-ALAIN, fils de M^{me} et M. Lucien Chalumeau, canonnier de réserve mobilisé (5 décembre 1940).

— ALAIN-ANDRÉ-LÉON, fils de M^{me} et M. René-Pierre-Marie Virgitti, vérificateur des Douanes et Régies de l'Indochine (6 décembre 1940).

— ODETTE-LYDIE, fille de M^{me} et M. Horace-Joséphine Bettachini, sergent-chef à Hanoi (6 décembre 1940).

— CHRISTIANE-GERMAINE, fille de M^{me} et M. Jean Pomiès, lieutenant au 19^e R. M. I. C. à Haiphong (7 décembre 1940).

— ROBERT-PIERRE-JEAN, fils de M^{me} et M. Fernand-Joseph Burdin, secrétaire des Polices (8 décembre 1940).

Flancailles.**COCHINCHINE**

— M. CLAUDE FOREST, du Service Radio, avec M^{lle} FERNANDE DE CORDEMOY, fille de M^{me} et M. Cordemoy, des Douanes et Régies de l'Indochine.

Mariages.**COCHINCHINE**

— M. GEORGES FROSSARD, lieutenant de réserve au 5^e R. A. C., avec M^{me} ALICE BOLLON (3 décembre 1940).

TONKIN

— M. BERNARD-JULIEN CHARTOIS, caporal-chef radiotiste, avec M^{lle} RAYMONDE SUSINI (7 décembre 1940).

— M. PHAM-KHANH, artiste peintre, avec M^{lle} NÉANG-CHAMPA (12 décembre 1940).

— M. NGUYEN-QUANG-NOI, avec M^{lle} Thu, fille de M^{me} et M. Nguyễn-Thuc, contrôleur des Chemins de fer (18 décembre 1940).

Prochains mariages.**ANNAM**

— M. le Docteur LOUIS LE GOFF, médecin-capitaine des Troupes coloniales à Kontum, avec M^{lle} LUCE PLATRE, fille de M^{me} et M. Louis Plâtre, inspecteur des Chemins de fer.

COCHINCHINE

— M. AROULANDOM, chef d'atelier de la Mairie de Saigon, avec M^{me} FRANCINE BATHILDE née POUVREAU.

TONKIN

— M. LOUIS MAURICE avec M^{lle} JOSÉPHINE ERTT, à Haiphong.

— M. ARISTE-AUGUSTIN CLAIN, soldat de 1^{re} classe, avec M^{lle} TRINH-THAI.

— M. BERNARD-JULIEN CHARTOIS, caporal-chef radiotiste, avec M^{lle} RAYMONDE SUSINI, à Haiphong.

— M. ROGER BOUCHET, chef du Service commercial de la C. F. A. P., avec M^{lle} VALENTINE-LÉONIE-HENRIETTE MASSARD.

— M. ALBERT ANTOINE avec M^{lle} NGUYEN-SON, à Hung-yên.

— M. MARCEL DURAND, canonnier, avec M^{lle} TRAN-LO.

Décès.**CAMBODGE**

— M. ANDRÉ TABOUILLOT, inspecteur de la Sûreté, décédé en service commandé à Kandal (1^{er} décembre 1940).

COCHINCHINE

— M^e EMILE SICOT, huissier honoraire, capitaine de réserve (6 décembre 1940).

— M. VAN-CANH, ancien caporal (9 décembre 1940).

— M. LOUIS BERLAND, administrateur de 1^{re} classe des S. C. en retraite (12 décembre 1940).

TONKIN

— M^{me} Vve JULES COLLIN à Hanoi.

— M. DUONG-DINH-CUONG, beau-père de M. le docteur Nghiêm-xuan-Tho (5 décembre 1940).

— M. ANDRÉ-JEAN SARTIN, artillerie coloniale (7 décembre 1940).

— M. N'DIANAKOI CARÉA, soldat de 1^{re} classe à Hanoi (13 décembre 1940).

UTILISEZ LE CHARBON DE BOIS, C'EST UN DEVOIR NATIONAL
75 % D'ÉCONOMIE

STANDARD-GAZOGÈNE

Système breveté S.G.D.G. agréé par le Gouvernement Général après de multiples essais
EQUIPE VOITURES — CAMIONS — TRACTEURS & MOTEURS FIXES
SYSTÈME SIMPLE, ROBUSTE — GARANTI

RÉFÉRENCES { 63 équipements en Cochinchine
37 équipements au Tonkin depuis décembre 1939

4, AVENUE BEAUCHAMP — HANOI — TÉLÉPHONE N° 884

COLIS DE CAFÉ SUR FRANCE

La Coopérative Agricole de Binh-Dinh à Quinhon (Annam) peut expédier sur France des colis-échantillons de :

3 kg. brut, 2 kg. 700 net de Café au prix de 4\$75 et 5\$00
tous frais d'emballage et d'expédition compris.

Adresser mandat-poste et demandes
de tous renseignements à :

DIRCOOPAGRI-QUINHON

LES BONNES RECETTES

Salmis de bécassines à la Vatel

Faire rôtir les bécassines en les tenant vert-cuites. D'autre part, faire revenir au beurre et huile une échalote hachée, persil, thym et laurier, mouillée d'un verre à madère de vin de champagne sec et autant de madère ; faire réduire en plein feu le liquide de 3/4 et ajouter une louche de demi-glace. Cuire cette sauce au moins pendant 3/4 d'heure et la dégraisser à fond. Les bécassines étant rôties, les partager en cinq parties : c'est-à-dire, les deux cuisses, les deux ailes et la carcasse. Oter la peau de ces morceaux et les réserver au chaud dans un plat à sauter, les arroser légèrement de vieux madère et ne pas faire bouillir.

Piler ensuite grossièrement les carcasses que l'on ajoute à la sauce, donner un bouillon et passer au tamis fin. Remettre dans le plat où sont les morceaux de gibier ; ajouter des champignons et des truffes ; chauffer sans

bouillir et dresser en y plaçant dessus quelques croûtons frits au beurre.

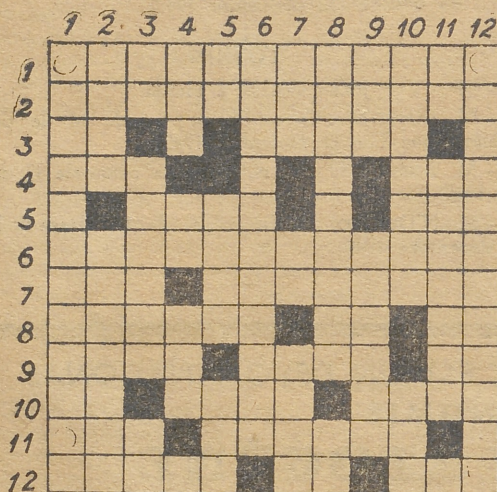
Lapin à l'américaine

Coupez en morceaux un lapin de trois livres environ. Hachez assez finement 4 oignons moyens, 2 échalotes, 1 gousse d'ail et un brin de persil.

Dans une casserole, faites cuire ce hachis environ 10 minutes dans 60 grammes de beurre, en remuant sans cesse à la cuillère de bois.

Faites chauffer dans une cocotte 5 cuillères d'huile d'olive. Mettez dorer dedans les morceaux de lapin. Ceci fait, ajouter le hachis cuit au beurre, 150 gr. de purée de tomates, un verre de vin blanc, sel, poivre, un soupçon de poivre de Cayenne, thym, laurier. Laissez cuire environ 1 heure 1/2 à feu doux, 1/4 d'heure avant de servir, arrosez d'un verre à madère de cognac chaud et flambez. Terminez la cuisson et servez.

MOTS CROISÉS N° 12



Horizontalement.

1. — Partie de l'alambic.
2. — Commune de l'Oise chère à J.-J. Rousseau.
3. — Initiales d'un homme politique anglais, ancien premier ministre — De couleur.
4. — Une des Cyclades — Fleuve torrentueux de France.
5. — Alla ça et là à l'aventure — Bière.
6. — Dynastie lombarde, descendant d'un guerrier bavarois.
7. — Semblable — Qui vend ou fabrique des tissus.
8. — Nom de quatre familles princières de France (phonétiquement) — Chemin de Halage — Préfixe.
9. — Lac d'Italie — De plus — Enlevé (phonét.).
10. — Note — Peintre hollandais de Amsterdam (1603-1677) — Volcan d'une île italienne.
11. — Ennemie des poivrots — Chariot roulant des cordiers.
12. — Orthodoxie musulmane — Symbole chimique d'un métal blanc-rougeâtre, dur et cassant — Ridicule.

Verticalement.

1. — Qui contient l'hommage qu'un auteur fait de son livre à quelqu'un.

2. — Conjonction et mot latin — Corde qui renforce une poulie.
3. — Souvent lu sur l'enveloppe provenant d'un soldat — Affluent de la Moselle — Sans... (?) sous.
4. — Unité monétaire bulgare — Deux lettres de Raoul — Aventurier français politique et mystérieux qui devint la lectrice de la tsarine Elizabeth.
5. — Pronom personnel — Emit par la bouche avec un bruit rauque — Lettre grecque.
6. — Défenseur militaire d'un évêché, d'un abbaye.
7. — Anagramme de mon — Marque le dédain — Allure d'une bête de somme.
8. — Muni de vivres et de munitions — Génisse d'Argus.
9. — Action de lancer au moyen d'une arme — Fleuve de Lituanie.
10. — Celui du renne est la ressource principale des Lapons — Possessifs.
11. — Transposez-les et vous aurez lu — Aéroplane léger.
12. — S'il précède du peuple, c'est un député.

Solution des mots croisés n° 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	S	T	I	O	N	N	A	I	R	E
2	R	H	O	D	O	D	E	N	D	R	O	N
3	A	R	S			I	V		D	E	N	T
4	B	L	I	N	D	E	E	S		T	D	H
5	A	I	E		O	U	R	A	L	O		O
6	T	C		E		S	S		E	N	V	U
7	A	H	U	R	I	E		B	V		E	S
8	I		N	U	R	S	E	R	Y		C	I
9	R	A		S	E			A		T	U	A
10	E	V	A	N	G	E	L	I	S	E	E	S
11		E	V	O	L	U	E	R	A	S		M
12	A	C	E	T	O	L		A	S	T	R	E

Tous

Ces

procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G.TAUPIN & C^{IE}

50, Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTÉRIE
INDOCHINOISE**